#### **Avertissement**

Pour faciliter la consultation à l'écran, les pages blanches du document imprimé (qui correspondent aux pages 2, 6, 12, 16, 22, 24, 38, 46, 58, 60, 62, 76, 78, 84, 86, 88, 102, 112, 120 et 130) ont été retirées de la version PDF. On ne s'inquiétera donc pas de leur absence si on imprime le document.

La pagination du fichier PDF est ainsi demeurée en tous points conforme à celle de l'original.



Formation professionnelle et technique et formation continue

Direction générale des programmes et du développement

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation, 2002-02-00987

ISBN 2-550-39803-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002

**Type de sanction :** Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 83 2/3

**Durée totale :** 2 265 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact

Formation spécifique : 1 605 heures-contact

Condition particulière d'admission : - Mathématique 436

À partir de l'automne 2015 :

CST 4<sup>e</sup> : Mathématique séquence Culture, société et technique de la 4<sup>e</sup> secondaire

#### **REMERCIEMENTS**

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

#### Milieu du travail

Martin Avard Courtier d'assurances Groupe D. P. A.

Pierre Brunet Courtier d'assurances Assurance P. Brunet

Louis Cyr

Courtier d'assurances agréé

Groupe Cyr

Claude Frénette

Agent

Promutuel La Portneuvienne

Lucie Labbé Directrice des ventes Assurances générales des caisses Desjardins inc.

Johanne Lalumière La Personnelle, compagnie d'assurances générales

Marc Leroux Expert en sinistres indépendant Lagüe-Ravenelle et associés

Denis Maurice Conseiller financier Trust Royal

Jean-Pierre Parenteau AVC, courtier en assurance de personnes Industrielle Alliance

#### Milieu de l'éducation

Martin Audet Enseignant

Cégep de Sorel-Tracy

Quoc Thinh Dang Enseignant

Cégep Lionel Groulx

Reynald Faucher

Coordonnateur du programme Techniques administratives Cégep François-Xavier Garneau

Donal Lord Directeur des études

Cégep de Lévis-Lauzon

Bernard Morin Directeur des études Cégep d'Ahuntsic

Ghislain Roy Enseignant

Cégep de Rivière-du-Loup

André Vaillancourt

Coordonnateur de la formation créditée en

assurances et services financiers

Cégep de Sainte-Foy

#### Milieu du travail

Christiane Provost AXA Assurances

Stéphan Robert Directeur des services financiers Banque Nationale

#### **ÉQUIPE DE PRODUCTION**

**Coordination** Louise Charlebois

Responsable, secteur Administration, Commerce et

Informatique

Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction Johanne Giguère

Spécialiste de l'enseignement

Cégep de Sainte-Foy

François Leduc

Spécialiste de l'enseignement

Cégep Montmorency

Pierre Cloutier

Conseiller en élaboration de programmes

**Révision linguistique** Sous la responsabilité des Services linguistiques du

ministère de l'Éducation

**Éditique** Mélanie Dufresne

Travaux de mise en page

CSE Formation • Conseil • Technologie

Chantale Roy

Travaux de mise en page

CSE Formation • Conseil • Technologie

## **TABLE DES MATIÈRES**

Présentation du programme			
Vocabulaire		3	
Première parti	<u>e</u>		
Buts du progra	amme	7	
Buts de la forr	nation générale	9	
Intentions édu	catives en formation générale	11	
Liste des obje	ctifs du programme	13	
Formation	générale commune	13	
	générale propre		
	générale complémentaire		
Formation	spécifique	14	
Harmonisation	1	17	
	nme Conseil en assurances et en services financiers au programme		
	commerces	17	
	nme Gestion de commerces au programme Conseil en assurances et en anciers	10	
	nme Conseil en assurances et en services financiers au programme Techniques de	10	
	é et de gestioné et de gestion	19	
	nme Techniques de comptabilité et de gestion au programme Conseil en		
	s et en services financiers	20	
Deuxième part	tie		
Objectifs et	standards – Formation générale commune	23	
	standards – Formation générale propre		
Objectifs et	standards – Formation générale complémentaire	45	
	standards – Formation spécifique		
	Analyser les fonctions de travail		
01RF	Utiliser des logiciels d'application générale		
01RG 01RH	Communiquer en milieu de travail et avec la clientèle		
	Appliquer une approche client et des techniques de gestion de la qualité		
01RK	Appliquer des principes et des méthodes de comptabilité financière	71	
01RL	Promouvoir des produits d'assurance-automobile auprès d'une cliente ou d'un client		
01RM	Utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique		
01RN	Appliquer des normes de prévention relatives aux bâtiments		
01RP	Promouvoir des produits d'assurance-habitation auprès d'une cliente ou d'un client		
01RQ	Assurer le service à la clientèle en assurance des particuliers		
01RR	Analyser des dispositions fiscales utiles à la planification financière	85	
01RS	Utiliser, à des fins d'analyse de risques et de promotion de produits,		
01RT	des méthodes statistiquesÉlaborer un programme d'assurance-invalidité adapté aux besoins d'une cliente	87	
UIKI	ou d'un client	ളറ	
01RU	Analyser des données financières	91	

01RV	Élaborer un programme d'assurance-vie adapté aux besoins d'une cliente ou d'un client	93
01RW	Élaborer un programme de produits financiers adapté aux besoins d'une cliente	93
UIKVV	ou d'un client	95
01RX	Élaborer des outils de gestion utiles à la vente de produits d'assurance et de services	00
01100	financiers	97
01RY	Conseiller la clientèle en matière de protection et de planification financières	
01RZ	Promouvoir des produits d'assurance de dommages directs et indirects	
	pour les entreprises auprès d'une cliente ou d'un client	.103
01S0	Élaborer une recommandation d'assurance et de rente collectives adaptée aux	
	besoins d'un organisme, d'une entreprise, d'une cliente ou d'un client	. 105
01S1	Promouvoir des produits de cautionnement et d'assurance-responsabilité pour les	
	entreprises auprès d'une cliente ou d'un client	. 107
01S2	Souscrire un risque	
01S3	Régler un sinistre	
01SZ	Assurer le service à la clientèle en assurance des entreprises	.117

#### PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Conseil en assurances et en services financiers* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale des programmes et du développement. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Conseil en assurances et en services financiers* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 57 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de la formation générale et de la formation spécifique.

#### **VOCABULAIRE**

#### **Programme**

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

#### Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

#### **Objectif**

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (Règlement sur le régime des études collégiales, article 1).

#### Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

#### Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

#### **Standard**

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

#### Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

#### Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

#### Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collèges ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



#### **BUTS DU PROGRAMME**

#### Résultat recherché

Le programme *Conseil en assurances et en services financiers* a pour but de former des personnes aptes à exercer diverses fonctions de travail dans le domaine des assurances et des services financiers.

Les activités de travail particulièrement visées dans le cadre du programme sont :

- ➤ la promotion et la vente de produits d'assurance et de produits financiers dans un réseau direct ou indirect de distribution (courtage);
- les activités de représentation auprès de la clientèle;
- ➤ l'analyse des besoins et des objectifs de la cliente ou du client;
- ➤ l'élaboration de programmes ou de recommandations ayant trait aux assurances ou aux services financiers;
- ➤ l'analyse de risques et de demandes d'assurance à des fins d'acceptation ou de refus;
- le règlement et le suivi des réclamations.

Dans un contexte de décloisonnement des différents secteurs d'activité et de rapprochement entre les fonctions de travail, le programme *Conseil en assurances et en services financiers* a des caractéristiques de polyvalence qui se reflètent dans la diversité des activités, des produits et des services auxquels il correspond. Cette polyvalence favorise également la mobilité professionnelle entre les domaines de l'assurance de personnes, de l'assurance de dommages et des services financiers.

Le programme Conseil en assurances et en services financiers est structuré pour tenir compte de la réglementation et des conditions d'exercice de la profession. En plus du règlement de sinistres et de la souscription, les compétences particulières du programme peuvent être regroupées en trois blocs distincts :

- ➤ l'assurance des particuliers;
- > la protection et la planification financières des particuliers;
- ➤ l'assurance collective et l'assurance des entreprises.

#### Intentions éducatives

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Conseil en assurances et en services financiers* vise à :

rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession choisie;
- Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens de gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

La composante de formation spécifique vise de plus à susciter chez la personne l'habitude de rechercher avant tout la qualité du contact avec la clientèle et la prise en considération de besoins diversifiés dans la réalisation des activités de travail.

#### **BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE**

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

#### Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- ➤ la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- > une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- ➤ la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- > une éthique personnelle et sociale;
- > une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

#### Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- > cohérence du raisonnement:
- > jugement critique;
- > qualité de l'expression;
- > application des savoirs à l'analyse de situations;
- > application des savoirs à la détermination de l'action;
- > maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

#### Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- > autonomie;
- > sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- > créativité:
- > ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- ➤ la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
  - > langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
  - > philosophie ou *Humanities*: 4 1/3 unités;
  - > éducation physique : 3 unités;
  - > langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
  - > langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  - > philosophie ou *Humanities*: 2 unités;
  - > langue seconde : 2 unités;
- ➤ la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
  - > sciences humaines:
  - > culture scientifique et technologique;
  - > langue moderne;
  - > langage mathématique et informatique;
  - > art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, Édition révisée, octobre 2001).

#### INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

#### LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

#### FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques. 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques. 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise. 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle. 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais. ou 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance. ou 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires. 011 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires. 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé. 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective

#### **FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

de santé.

ou

(6 unités)

000K Produire différents types de discours oraux et écrits.

000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

#### FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- O012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- O013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

#### **FORMATION SPÉCIFIQUE**

(57 unités)

- 01RE Analyser les fonctions de travail.
- 01RF Utiliser des logiciels d'application générale.
- 01RG Communiquer en milieu de travail et avec la clientèle.
- 01RH Appliquer des dispositions légales relatives à l'assurance et aux produits financiers.
- 01RJ Appliquer une approche client et des techniques de gestion de la qualité.
- 01RK Appliquer des principes et des méthodes de comptabilité financière.
- 01RL Promouvoir des produits d'assurance-automobile auprès d'une cliente ou d'un client.
- 01RM Utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique.
- 01RN Appliquer des normes de prévention relatives aux bâtiments.
- 01RP Promouvoir des produits d'assurance-habitation auprès d'une cliente ou d'un client.
- 01RQ Assurer le service à la clientèle en assurance des particuliers.
- 01RR Analyser des dispositions fiscales utiles à la planification financière.
- 01RS Utiliser, à des fins d'analyse de risques et de promotion de produits, des méthodes statistiques.
- 01RT Élaborer un programme d'assurance-invalidité adapté aux besoins d'une cliente ou d'un client.
- 01RU Analyser des données financières.
- 01RV Élaborer un programme d'assurance-vie adapté aux besoins d'une cliente ou d'un client.
- 01RW Élaborer un programme de produits financiers adapté aux besoins d'une cliente ou d'un client.
- 01RX Élaborer des outils de gestion utiles à la vente de produits d'assurance et de services financiers.
- 01RY Conseiller la clientèle en matière de protection et de planification financières.
- O1RZ Promouvoir des produits d'assurance de dommages directs et indirects pour les entreprises auprès d'une cliente ou d'un client.

- 61S0 Élaborer une recommandation d'assurance et de rente collectives adaptée aux besoins d'un organisme, d'une entreprise, d'une cliente ou d'un client.
- O1S1 Promouvoir des produits de cautionnement et d'assurance-responsabilité pour les entreprises auprès d'une cliente ou d'un client.
- 01S2 Souscrire un risque.
- 01S3 Régler un sinistre.
- 01SZ Assurer le service à la clientèle en assurance des entreprises.

#### **HARMONISATION**

Le programme d'études *Conseil en assurances et en services financiers* 410.C0 a été conçu et rédigé dans le cadre d'un projet d'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques. L'harmonisation a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre, tout en évitant la duplication des apprentissages.

## Du programme Conseil en assurances et en services financiers au programme Gestion de commerces

L'élève ayant réussi des compétences du programme Conseil en assurances et en services financiers peut se voir reconnaître les compétences suivantes correspondantes du programme Gestion de commerces, si elle ou il poursuit ses études dans ce dernier programme.

tommer too, or the our is possible to the total definer programme.			
DE CONSEIL EN ASSURANCES ET EN SERVICES FINANCIERS		VERS GESTION DE COMMERCES	
CODE	COMPÉTENCE	CODE	COMPÉTENCE
01RG	Communiquer en milieu de travail et avec la clientèle	01TT	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion commerciale
01RH	Appliquer des dispositions légales relatives à l'assurance et aux produits financiers	01TY	Utiliser des sources de droit s'appliquant aux activités commerciales
01RM	Utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique	01U9	Utiliser l'information de l'actualité économique à des fins de gestion commerciale
01RS	Utiliser, à des fins d'analyse de risques et de promotion de produits, des méthodes statistiques	01TV	Utiliser des méthodes statistiques à des fins d'analyse de données commerciales

# Du programme *Gestion de commerces* au programme *Conseil en assurances et en services financiers*

L'élève ayant réussi des compétences du programme *Gestion de commerces* peut se voir reconnaître les compétences suivantes correspondantes du programme *Conseil en assurances et en services financiers*, si elle ou il poursuit ses études dans ce dernier programme.

DE GESTION DE COMMERCES		VERS CONSEIL EN ASSURANCES ET EN SERVICES FINANCIERS	
CODE	COMPÉTENCE	CODE	COMPÉTENCE
01TT	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion commerciale	01RG	Communiquer en milieu de travail et avec la clientèle
01TU	Utiliser des logiciels d'application courante à des fins de gestion commerciale	01RF	Utiliser des logiciels d'application générale
01TV	Utiliser des méthodes statistiques à des fins d'analyse de données commerciales	01RS	Utiliser, à des fins d'analyse de risques et de promotion de produits, des méthodes statistiques
01U5	Produire de l'information comptable à des fins de gestion		
01U6	Analyser de l'information comptable et financière à des fins de gestion commerciale	01RK	Appliquer des principes et des méthodes de comptabilité financière
01U7	Préparer et gérer un budget d'exploitation		
01U9	Utiliser l'information de l'actualité économique à des fins de gestion commerciale	01RM	Utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique
01UE	Mettre en place et superviser le service à la clientèle selon l'approche qualité	01RJ	Appliquer une approche client et des techniques de gestion de la qualité

#### Du programme Conseil en assurances et en services financiers au programme Techniques de comptabilité et de gestion

L'élève ayant réussi des compétences du programme *Conseil en assurances et en services financiers* peut se voir reconnaître les compétences suivantes correspondantes du programme *Techniques de comptabilité et de gestion*, si elle ou il poursuit ses études dans ce dernier programme.

DE CONSEIL EN ASSURANCES ET EN SERVICES FINANCIERS		VERS TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION	
CODE	COMPÉTENCE	CODE	COMPÉTENCE
01RG	Communiquer en milieu de travail et avec la clientèle	01HA	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion et d'approche client
01RH	Appliquer des dispositions légales relatives à l'assurance et aux produits financiers	01HB	Utiliser des sources de droit s'appliquant aux contextes administratif et commercial
01RM	Utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique	01HL	Utiliser, à des fins de gestion, l'information à caractère macroéconomique
01RS	Utiliser, à des fins d'analyse de risques et de promotion de produits, des méthodes statistiques	01HL	Utiliser, à des fins de gestion, l'information à caractère macroéconomique
01RU	Analyser des données financières	01HD	Contribuer à l'analyse financière de projets d'investissement et de financement

# Du programme *Techniques de comptabilité et de gestion* au programme *Conseil en assurances et en services financiers*

L'élève ayant réussi des compétences du programme *Techniques de comptabilité et de gestion* peut se voir reconnaître les compétences suivantes correspondantes du programme *Conseil en assurances et en services financiers*, si elle ou il poursuit ses études dans ce dernier programme.

DE TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION		VERS CONSEIL EN ASSURANCES ET EN SERVICES FINANCIERS	
CODE	COMPÉTENCE	CODE	COMPÉTENCE
01H7	Utiliser, à des fins administratives, les possibilités des logiciels d'exploitation et d'application courante	01RF	Utiliser des logiciels d'application générale
01HA	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion et d'approche client	01RG	Communiquer en milieu de travail et avec la clientèle
01HC	Utiliser, à des fins de gestion, des méthodes statistiques	01RS	Utiliser, à des fins d'analyse de risques et de promotion de produits, des méthodes statistiques
01HD	Contribuer à l'analyse financière de projets d'investissement et de financement	01RU	Analyser des données financières
01HL	Utiliser, à des fins de gestion, l'information à caractère macroéconomique	01RM	Utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique



# OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE CODE : 0001				
OBJECTIF			STANDARD	
En	oncé de la compétence			
Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.				
Éle	éments	Cri	tères de performance	
1	Reconnaître le propos du texte.	1.1	Formulation juste des éléments importants du propos du texte.	
2	Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	2.1	Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.	
		2.2	Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.	
3	Choisir les éléments d'analyse.	3.1	Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.	
4	Élaborer un plan de rédaction.	4.1	Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.	
		4.2	Pertinence et cohérence du plan.	
		4.3	Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.	
5	Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un	5.1	Utilisation appropriée des éléments d'analyse.	
	commentaire composé ou une explication de	5.2	Pertinence des exemples choisis.	
	texte.		Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.	
		5.4	Précision et richesse du vocabulaire.	
		5.5	Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.	
		5.6	Respect du registre de langue approprié.	
		5.7	Respect des règles de présentation d'une production écrite.	
		5.8	Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.	
	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			

**Discipline :** Français **Pondération :** 2-2-3 ou 1-3-3

Nombre d'unités : 2 1/3

	FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE CODE : 0002			
OBJECTIF			STANDARD	
Énoncé de la compétence				
Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.				
Éléments		Cri	tères de performance	
1	Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	1.1	_	
2	Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	2.1	Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.	
3	Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	3.1	Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.	
4	Élaborer un plan de dissertation.	4.1	Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.	
		4.2	Pertinence et cohérence du plan.	
		4.3	Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.	
5	Rédiger et réviser une dissertation explicative.	5.1	Respect des limites du sujet de la dissertation.	
		5.2	Développement approprié des idées.	
		5.3	Pertinence des exemples choisis.	
		5.4	Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.	
		5.5	Précision et richesse du vocabulaire.	
		5.6	Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.	
		5.7	Respect du registre de langue approprié.	
		5.8	Respect des règles de présentation d'une production écrite.	
		5.9	Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.	
	ACTIVITÉS D'A	PPRI	ENTISSAGE	
Di	scipline : Français			
Po	Pondération: 3-1-3 Nombre d'unités: 2 1/3			

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE CODE : 0003		
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	STANDARD	
Enouce de la competence		
Apprécier des textes de la littérature québécoise.		
Éléments	Critères de performance	
1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.	
2 Comparer des textes.	2.1 Choix pertinent des critères de comparaison.	
	2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.	
3 Déterminer un point de vue critique.	3.1 Pertinence du point de vue critique.	
4 Élaborer un plan de rédaction.	4.1 Pertinence et cohérence du plan.	
	4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.	
5 Rédiger et réviser une dissertation critique.	5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation.	
	5.2 Emploi d'arguments appropriés.	
	5.3 Justification du point de vue critique.	
	5.4 Pertinence des exemples choisis.	
	5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.	
	5.6 Précision et richesse du vocabulaire.	
	5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.	
	5.8 Respect du registre de langue approprié.	
	5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite.	
	5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.	
ACTIVITÉS D'A	APPRENTISSAGE	
Discipline: Français Pondération: 3-1-4 Nombre d'unités: 2 2/3		

Conseil en assurances et en services financiers

FC	RMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOS	ОРН	IE CODE: 00B1	
OBJECTIF			STANDARD	
Énoncé de la compétence				
Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.				
Éle	éments	Cri	tères de performance	
1	Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	1.1	Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.	
		1.2	Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.	
		1.3	Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.	
2	Présenter la contribution de philosophes de la	2.1	Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.	
	tradition gréco-latine au traitement de questions.	2.2	Référence au contexte sociohistorique de la contribution.	
		2.3	Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.	
3	Produire une argumentation sur une question philosophique.	3.1	Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.	
		3.2	Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.	
		3.3	Respect des règles de l'argumentation.	
			Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.	
	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			

#### ACTIVITES D'APPRENTISSAGE

Discipline: Philosophie Pondération: 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHI	LOSOPHIE CODE: 000E
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	
Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.	
Éléments	Critères de performance
1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
	1.2 Usage approprié des concepts clés.
2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions.
	2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou	3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
de thèmes communs.	3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.
	3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
	3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE
Discipline: Philosophie Pondération: 3-0-3 Nombre d'unités: 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I) CODE : 001			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence			
Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.			
Éléments	Critères de performance		
1 Dégager le sens d'un message oral simple.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.		
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.		
3 S'exprimer oralement.	3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.		
	3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.		
	3.3 Échanges d'idées pertinents.		
	3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.		
4 Rédiger un texte.	4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.		
	4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous, simple past</i> et <i>past continuous, future</i> .		

## ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

**Discipline:** Anglais, langue seconde

**Pondération :** 2-1-3 **Nombre d'unités :** 2

STANDARD ères de performance
ères de performance
ères de performance
ères de performance
•
Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.
Reconnaissance d'une suite logique des éléments.
Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.
Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.
Emploi généralement correct de verbes au passé.
Prononciation, intonation et débit convenables.
Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.
Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous, simple past</i> et <i>past continuous, present perfect, future</i> .

### ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Anglais, langue seconde

Discipline : Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités :

OBJECTIF			STANDARD
Én	Énoncé de la compétence		
Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.			
Éléments		Cri	tères de performance
1	Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	1.1	•
2	socioculturelle ou littéraire.	2.1	Identification du sens général.
		2.2	Distinction précise des principaux éléments du texte.
		2.3	Identification de la structure du texte.
		2.4	Identification de l'intention de l'auteur.
3	Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	3.1	Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents.
		3.2	Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.
		3.3	Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
		3.4	Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
4	Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.	4.1	Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles.
		4.2	Application convenable du code grammatical et orthographique.
		4.3	Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.
		4.4	Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
	ACTIVITÉS D'A	PPRI	ENTISSAGE

2-1-3 Pondération : Nombre d'unités : 2

FOI	RMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGU	E SE	CONDE (NIVEAU IV) CODE : 0009
OBJECTIF			STANDARD
Énoncé de la compétence			
Tra	iter en anglais de thèmes culturels et littéraires.		
Élé	ments	Cri	tères de performance
1	Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale	1.1	Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.
	anglaise.	1.2	Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
		1.3	Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
		1.4	Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
		1.5	Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
	Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à	2.1	Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.
	portée socioculturelle.	2.2	Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
		2.3	Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
		2.4	Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
		2.5	Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.
		2.6	Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

Anglais, langue seconde

Discipline : Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDU	<u> </u>	
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments	Critères de performance	
1 Établir la relation entre son mode de vie et sa	1.1 Utilisation appropriée de la documentation.	
santé.	1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.	
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.	
	2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.	
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de	3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.	
l'activité physique de façon régulière.	3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.	
	3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.	
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.	
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE	
Discipline: Éducation physique Pondération: 1-1-1 Nombre d'unités: 1		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCA	TION PHYSIQUE CODE : 0065	
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.		
Élément	Critères de performance	
1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la	1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.	
pratique d'une activité physique.	1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.	
	1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.	
	1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.	
	1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.	
	1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.	
	1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.	
	1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.	
	1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.	
A CTIVITÉS D'A		

Éducation physique

Discipline : Pondération : 0-2-1 Nombre d'unités : 1

FORMATION GÉNÉRALE	COMMUNE : ÉDUCATI	ION P	PHYSIQUE	CODE: 0066
OBJECTIF		STANDARD		
Énoncé de la compétence				
Démontrer sa capacité à prer pratique de l'activité physiqu perspective de santé.				
Éléments	C	Critèr	res de performance	
1 Harmoniser sa pratique e physique dans une approsanté.		1	Pratique d'une activité physique à équilibre entre la recherche d'et acteurs favorisant la santé.	
2 Gérer un programme per physiques.	rsonnel d'activités 2	c	Mention de ses priorités selon ses apacités et ses facteurs de motivoratique régulière de l'activité ph	ation liés à la
	2		Formulation correcte d'objectifs lans son programme personnel.	à atteindre
	2		Choix pertinent de l'activité ou d pratiquer dans son programme pe	
	2	re	Planification appropriée des conc éalisation de l'activité ou des act pratiquer dans son programme pe	tivités à
	2		Choix pertinent des critères mesu les objectifs du programme.	rant l'atteinte
	2	a	Relevé périodique du temps inve- activités physiques accomplies du programme.	
	2	d	nterprétation significative des pr les difficultés éprouvées lors de l l'activités.	
	2		Adaptations périodiques et pertinobjectifs ou des moyens utilisés.	entes de ses
	A CTIVITÉS DA A DE	DDEXI	TICCACE	

**Discipline :** Éducation physique

**Pondération :** 1-1-1 **Nombre d'unités :** 1

## OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

	OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence			
Pro	oduire différents types de discours oraux et écrits.		
Él	éments	Cri	tères de performance
1	Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre	1.1	Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.
	culturel ou d'un autre ordre.	1.2	Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.
		1.3	Établissement de liens entre les composantes de la situation de communication.
2	Déterminer un sujet et un objectif de communication.	2.1	Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3	Rechercher l'information dans des discours	3.1	Choix approprié des sources d'information.
	littéraires ou non littéraires.	3.2	Choix pertinent des éléments d'information.
4	Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	4.1	Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.
		4.2	Choix judicieux des moyens d'expression.
5	Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	5.1	Respect des règles définissant les différents types de textes.
		5.2	Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.
		5.3	Précision et richesse du vocabulaire.
		5.4	Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
		5.5	Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6	Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	6.1	Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.
		6.2	Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.
		6.3	Précision et richesse du vocabulaire.
		6.4	Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
	ACTIVITÉS D'A	PPRE	ENTISSAGE
D:	scipline: Français		

FC	ORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPI	HIE	CODE : 000T
	OBJECTIF		STANDARD
Én	oncé de la compétence		
Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.			
Éle	éments	Cri	tères de performance
1	Dégager la dimension éthique de l'action dans		Définition des notions de base de l'éthique.
	ses aspects personnels, sociaux et politiques.	1.2	Utilisation appropriée des notions.
		1.3	Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2	Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	2.1	Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3	Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ	3.1	Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
	d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	3.2	Formulation des questions éthiques relatives à la situation.
		3.3	Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.
		3.4	Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
4	Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	4.1	Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques.
		4.2	Justification rationnelle de la position choisie.
		4.3	Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
	ACTIVITÉS D'AI	PPRI	ENTISSAGE
No	scipline: Philosophie mbre d'heures-contact: 45 mbre d'unités: 2		

OBJECTIF		STANDARD	
Énoncé de la compétence			
de	ommuniquer en anglais de façon simple en utilisant s formes d'expression d'usage courant liées à son amp d'études.		
Él	éments	Cri	tères de performance
1	Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2	Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	2.1	Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3	Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	3.1	Communication intelligible d'une durée de quelques minutes.
		3.2	Emploi de termes liés à son champ d'études.
		3.3	Propos pertinents.
		3.4	Application satisfaisante du code grammatical.
4	Rédiger un court texte lié à son champ d'études.	4.1	Texte clair et cohérent d'environ 200 mots.
		4.2	Emploi de termes liés à son champ d'études.
		4.3	Application satisfaisante du code grammatical et orthographique.
		4.4	Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
	ACTIVITÉS D'A	PPRI	ENTISSAGE
No	Anglais, langue seconde ombre d'heures-contact: ombre d'unités:  2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE S	ECONDE (NIVEAU II) CODE : 000M		
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence			
Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.			
Éléments	Critères de performance		
1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.		
	1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.		
2 Dégager les éléments utiles d'un texte	2.1 Reconnaissance du sens général.		
authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.		
	2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.		
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.		
	3.2 Communication appropriée à la situation.		
	3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.		
	3.4 Application convenable du code grammatical.		
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.		
	4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.		
	4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.		
	4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.		
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE		
Discipline: Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact: 45 Nombre d'unités: 2			

FC	FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III) CODE : 0001				
OBJECTIF		STANDARD			
Énoncé de la compétence					
des	mmuniquer avec aisance en anglais en utilisant s formes d'expression d'usage courant liées à son amp d'études.				
Éle	éments	Cri	tères de performance		
1	Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.		
		1.2	Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.		
2	Dégager les éléments pertinents d'un texte	2.1	Identification du sens général.		
	authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	2.2	Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.		
		2.3	Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.		
3	Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	3.1	Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.		
		3.2	Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.		
		3.3	Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.		
4	Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	4.1	Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.		
		4.2	Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.		
		4.3	Application convenable du code grammatical et orthographique.		
		4.4	Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.		
	ACTIVITÉS D'A	PPRI	ENTISSAGE		
No	Anglais, langue seconde mbre d'heures-contact: 45 mbre d'unités: 2				

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV) CODE : 000		
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments	Critères de performance	
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul><li>1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</li><li>1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la</li></ul>	
	situation de communication.  1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.	
	1.4 Utilisation correcte du code grammatical.	
	1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.	
2 Analyser des textes complexes.	2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.	
	2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.	
	2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.	
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.	
	3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.	
	3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.	
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en	4.1 Respect du sens.	
français.	4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.	
	4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.	
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE	
Discipline: Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact: 45 Nombre d'unités: 2		

## OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	: SCIENCES HUMAINES CODE : 000		
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	<ul> <li>Contexte de réalisation</li> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.</li> <li>À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.</li> </ul>		
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.			
Éléments	Critères de performance		
1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs	1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.		
principales approches.	1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines.		
2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines.	2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.		
3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.		
	3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.		
ACTIVITÉS D'A	.PPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2			

OBJECTIF		STANDARD		
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation		
selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.		<ul> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.</li> <li>À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.</li> </ul>		
Él	éments	Cri	tères de performance	
1	Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences	1.1	Présentation de l'historique de la problématique.	
	humaines.	1.2	Utilisation des concepts et du langage appropriés.	
		1.3	Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.	
2	Traiter d'une question selon une ou des	2.1	Formulation claire d'une question.	
	approches propres aux sciences humaines.	2.2	Sélection de données documentaires pertinentes.	
		2.3	Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.	
3	Établir des conclusions.	3.1	Utilisation appropriée de la méthode choisie.	
		3.2	Détermination de critères d'appréciation appropriés.	
		3.3	Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.	
		3.4	Élargissement de la question analysée.	
	ACTIVITÉS D'A	PPRI	ENTISSAGE	
	ombre d'heures-contact : 45 ombre d'unités : 2			

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 0002		
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul> <li>Individuellement.</li> <li>À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.</li> <li>À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.</li> </ul>	
Éléments	Critères de performance	
1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.	
	1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.	
2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.	
3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	
	3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.	
4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	
	4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

OBJECTIF		STANDARD		
Énoncé de la compétence		Cor	texte de réalisation	
	soudre un problème simple par l'application de la marche scientifique de base.	•	Individuellement ou en équipe. À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).	
Éle	éments	Cri	tères de performance	
1	Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	1.1	Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.	
2	Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	2.1 2.2	1 1	
3	Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche	3.1	Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.	
	expérimentale de base.	3.2	Respect de la procédure expérimentale établie.	
		3.3	Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.	
		3.4	Présentation claire et adéquate des résultats.	
		3.5	Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.	
	ACTIVITÉS D'A	PPRI	ENTISSAGE	
	mbre d'heures-contact : 45 mbre d'unités : 2			

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE CODE : 000		
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Communiquer dans une langue moderne de	Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet	
façon restreinte <sup>1</sup> .	latin:	
	<ul> <li>à l'occasion d'une conversation d'un minimum de</li> </ul>	
	huit répliques;	
	- à l'occasion d'une communication écrite d'un	
	minimum de huit phrases.  • Pour les langues modernes qui utilisent un système	
	d'écriture autre que l'alphabet latin :	
	- à l'occasion d'une conversation d'un minimum de	
	six répliques;	
	- à l'occasion d'une communication écrite d'un	
	minimum de six phrases.	
	• A partir de mises en situation sur des thèmes connus.	
	À l'aide d'outils de référence.	
Éléments	Critères de performance	
	L'acquisition d'une langue moderne nécessite la	
	sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette	
1 Saigir la gang d'un maggaga aral	langue.	
1 Saisir le sens d'un message oral.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.	
	1.2 Reconnaissance explicite du sens général de	
	messages simples.	
	1.3 Association logique entre les éléments du message.	
2 Saisir le sens d'un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions	
2 Saisir ie seins a air message ia.	idiomatiques.	
	2.2 Reconnaissance explicite du sens général de	
	messages simples.	
	2.3 Association logique entre les éléments du message.	
3 Exprimer oralement un message simple.	3.1 Utilisation convenable des structures de la langue	
	dans des propositions principales et coordonnées.	
	3.2 Application appropriée des règles grammaticales.	
	3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.	
	3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et	
	d'expressions idiomatiques.	
	3.5 Prononciation intelligible.	
	3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.	
	3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans	
4 6	un dialogue.	
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans	
	des propositions principales et coordonnées.	
	4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.	
	<ul><li>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</li><li>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et</li></ul>	
1 On entend par « restreinte » l'utilisation	d'expressions idiomatiques.	
limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation	4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.	
varie selon les difficultés posées par certaines	4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les	
langues modernes.	systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.	
	S D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45		
Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENT	TAIRE : LANGUE MODERNE CODE : 0010			
OBJECTIF	STANDARD			
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul> <li>Contexte de réalisation</li> <li>À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques.</li> <li>À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.</li> <li>À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.</li> <li>À partir: <ul> <li>de situations usuelles de la vie courante;</li> <li>de sujets simples de la vie courante.</li> </ul> </li> <li>À l'aide d'outils de référence.</li> </ul>			
Éléments	Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.			
1 Saisir le sens d'un message entendu.	<ul> <li>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</li> </ul>			
2 Saisir le sens d'un message lu.	<ol> <li>1.3 Association logique entre les éléments du message.</li> <li>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</li> <li>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</li> <li>2.3 Association logique entre les éléments du message.</li> </ol>			
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul> <li>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</li> <li>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</li> <li>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</li> <li>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</li> <li>3.5 Prononciation intelligible.</li> <li>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</li> <li>3.7 Dialogue.</li> </ul>			
4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul> <li>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</li> <li>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</li> <li>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</li> <li>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</li> <li>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</li> <li>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</li> </ul>			
	TÉS D'APPRENTISSAGE			
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2				

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : L OBJECTIF			CT A ND A DD	
		STANDARD		
Énoncé de la compétence		Con	itexte de réalisation	
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.		•	Individuellement. À l'occasion d'un échange verminimum de 20 répliques. À l'occasion de la rédaction longueur moyenne (minimum pour les langues qui utilisent latin; minimum de 15 phrase autres langues). À partir des documents à por socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référe de la communication écrite.	d'un texte de n de 25 phrases l'alphabet s pour les
Él	éments		tères de performance	
			equisition d'une langue mode	
			sibilisation à la culture des pe	rsonnes qui
1	Dágagar la canc d'un massaga aral an langaga		sent cette langue. Explication juste du sens gé	náral at das idáas
1	Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	1.1	essentielles du message.	ilerar et des idees
		1.2	Distinction claire des éléme	nts structuraux de
			la langue.	
2	Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	2.1	Explication juste du sens gé essentielles du texte.	néral et des idées
		2.2	Distinction claire des éléme la langue.	nts structuraux de
3	Échanger verbalement sur un sujet.	3.1	Utilisation appropriée des é de la langue en fonction du exprimer.	
		3.2	Utilisation appropriée du vo	cabulaire courant.
		3.3	Prononciation et intonation	justes.
		3.4	Débit moyen dans un dialog courant.	gue en langage
		3.5	Cohérence du message expr	rimé.
		3.6	Réponses pertinentes à des	questions.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	Rédiger un texte de complexité moyenne.	4.1	Utilisation appropriée des é de la langue en fonction du	
	4.2	Justesse du vocabulaire.	-	
	4.3	Cohérence de l'ensemble du	ı texte.	
	4.4	Respect des règles de préser rédaction propres au texte.	ntation et de	
	ACTIVITÉS D'A	PPRE	ENTISSAGE	
	mbre d'heures-contact : 45			

OBJECTIF	STANDARD
Cnoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.</li> <li>À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.</li> </ul>
Cléments	Critères de performance
Démontrer l'acquisition de connaissances	1.1 Distinction de notions et de concepts de base.
générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique.
	1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.
Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
Évaluer l'influence des mathématiques ou de	5.1 Identification de quelques grandes influences.
l'informatique sur les individus et sur les organisations.	5.2 Explication de la façon dont les mathématique ou l'informatique ont modifié certaines réalité humaines et organisationnelles.
	5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénient à ces influences.
ACTIVITÉS D'A	APPRENTISSAGE
Sombre d'heures-contact : 45 Sombre d'unités : 2	

OBJECTIF			STANDARD	
Énoncé de la compétence		Cor	ntexte de réalisation	
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.		<ul> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.</li> <li>À partir des besoins de la vie courante.</li> <li>À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.</li> </ul>		
Él	éments	Critères de performance		
1	Démontrer l'acquisition de connaissances	1.1	Brève définition des notions.	
	utilitaires de base en mathématiques ou en	1.2	Exécution correcte des opérations de base.	
	informatique.	1.3	Utilisation adéquate de la terminologie.	
2	Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	2.1	Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.	
		2.2	Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.	
		2.3	Choix approprié en fonction des besoins.	
3	Utiliser des outils et des procédés	3.1	Démarche planifiée et méthodique.	
	mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	3.2	Utilisation correcte des outils et des procédés.	
		3.3	Résultats satisfaisants par rapport au contexte.	
		3.4	Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.	
4	Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou	4.1	Interprétation juste en tenant compte du contexte.	
	d'outils mathématiques ou informatiques.	4.2	Formulation claire et précise de l'interprétation.	
	ACTIVITÉS D'A	PPRI	ENTISSAGE	
	mbre d'heures-contact : 45 mbre d'unités : 2			

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	: ART ET ESTHÉTIQUE CODE : 0013	
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul> <li>Individuellement.</li> <li>À partir d'une production artistique désignée.</li> <li>À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.</li> </ul>	
Éléments	Critères de performance	
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.	
2 Caractériser des courants artistiques.	2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.	
3 Commenter un produit artistique.	3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.	

Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	: ART ET ESTHÉTIQUE CODE : 0014	
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Réaliser une production artistique.	<ul> <li>Individuellement.</li> <li>À l'occasion d'un exercice pratique.</li> <li>Dans un contexte de création ou d'interprétation.</li> <li>À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.</li> </ul>	
Éléments	Critères de performance	
1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.	
2 Utiliser le médium.	2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.	
	2.2 Application adéquate des techniques artistiques.	
	2.3 Respect des exigences du mode de production.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		

Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2

# OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION SPÉCIFIQUE

des fonctions de travail et des conditions d'exercice.  1.3 Distinction juste des différentes catégories de produits et de services financiers.  1.4 Interprétation juste des règles relatives à l'obtention des différents permis.  1.5 Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail.  1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique	CODE: 01RE	
Analyser les fonctions de travail.  A l'aide de données récentes relatives :  - à l'exercice des fonctions de travail;  - aux différentes catégories de produits et de services en assurances et en services financiers;  - aux conditions d'exercice des différentes professions;  - aux règles relatives à l'obtention des permis  Critères de performance  1. Pertinence de l'information recueillie.  1.2 Examen complet des caractéristiques générales des fonctions de travail et des conditions d'exercice.  1.3 Distinction juste des différentes catégories de produits et de services financiers.  1.4 Interprétation juste des règles relatives à l'obtention des différents permis.  1.5 Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail.  1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.  2.1 Examen minutieux de sopérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différents tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique	OBJECTIF	STANDARD
- à l'exercice des fonctions de travail; - aux différentes catégories de produits et de services en assurances et en services financiers; - aux conditions d'exercice des différentes professions; - aux règles relatives à l'obtention des permis  Critères de performance  1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales des fonctions de travail et des conditions d'exercice. 1.3 Distinction juste des différentes catégories de produits et de services financiers. 1.4 Interprétation juste des règles relatives à l'obtention des différents permis. 1.5 Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail. 1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers. 2 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail. 2 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail. 3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail. 3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique	Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Éléments de la compétence       Critères de performance         1 Caractériser les fonctions de travail et leurs conditions d'exercice.       1.1 Pertinence de l'information recueillie.         1.2 Examen complet des caractéristiques générales des fonctions de travail et des conditions d'exercice.       1.3 Distinction juste des différentes catégories de produits et de services financiers.         1.4 Interprétation juste des règles relatives à l'obtention des différents permis.       1.5 Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail.         1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.       2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.         2.1 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.       3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.         3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.       3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.	Analyser les fonctions de travail.	<ul> <li>à l'exercice des fonctions de travail;</li> <li>aux différentes catégories de produits et de services en assurances et en services financiers;</li> <li>aux conditions d'exercice des différentes professions;</li> </ul>
1.1 Pertinence de l'information recueillie.  1.2 Examen complet des caractéristiques générales des fonctions de travail et des conditions d'exercice.  1.3 Distinction juste des différentes catégories de produits et de services financiers.  1.4 Interprétation juste des règles relatives à l'obtention des différents permis.  1.5 Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail.  1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.  2 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3.1 Pertinence de l'information recueillie.  1.2 Examen complet des caractéristiques générales des fonctions de règles relatives à l'obtention des différents milieux de travail.  1.6 Reconnaissance juste des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3.1 Pertinence de l'information recueilles des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.	Éléments de la compétence	_
leurs conditions d'exercice.  1.2 Examen complet des caractéristiques générales des fonctions de travail et des conditions d'exercice.  1.3 Distinction juste des différentes catégories de produits et de services financiers.  1.4 Interprétation juste des règles relatives à l'obtention des différents permis.  1.5 Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail.  1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.  2 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique	_	_
produits et de services financiers.  1.4 Interprétation juste des règles relatives à l'obtention des différents permis.  1.5 Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail.  1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.  2 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique		1.2 Examen complet des caractéristiques générales des fonctions de travail et des conditions
l'obtention des différents permis.  1.5 Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail.  1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.  2 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique		
des différents milieux de travail.  1.6 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.  2 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique		
pratique entrepreneuriale en assurances et en services financiers.  2 Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail.  2.1 Examen minutieux des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique		
aux fonctions de travail.  conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.  2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique		pratique entrepreneuriale en assurances et en
des tâches.  2.3 Mise en relation des étapes des processus de travail et des tâches des fonctions de travail.  3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique		conditions de réalisation et des critères de
travail et des tâches des fonctions de travail.  3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.  3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique		1
portements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.  les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de travail.  3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique		
	portements nécessaires à l'exercice des	les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches des fonctions de
professioniere.		3.2 Reconnaissance juste des règles de l'éthique professionnelle.

CODE: 01RF	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser des logiciels d'application générale.	<ul> <li>Dans des situations représentatives de l'exercice des différentes professions.</li> <li>À partir des politiques et des règles de l'entreprise.</li> <li>À partir d'un poste de travail informatisé autonome ou en réseau et des logiciels appropriés.</li> <li>À l'aide de manuels ou de guides d'utilisation.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Utiliser un poste de travail informatisé.	<ul> <li>1.1 Personnalisation de l'environnement informatique appropriée à ses besoins.</li> <li>1.2 Utilisation efficace de l'aide en ligne.</li> <li>1.3 Création et gestion efficace des répertoires et</li> </ul>
	des fichiers.
	1.4 Application correcte des procédures de sécurité.
	1.5 Application correcte des procédures d'importation et d'exportation de données.
	1.6 Utilisation judicieuse des possibilités du courrier électronique.
2 Choisir les logiciels.	2.1 Justesse des liens effectués entre les ca- ractéristiques des logiciels et les conditions pratiques de leur utilisation en assurance et en services financiers.
	2.2 Choix approprié des logiciels en fonction des opérations à exécuter.
3 Consulter des bases de données.	3.1 Utilisation appropriée des commandes d'accès.
	3.2 Repérage rapide des renseignements re- cherchés.
	3.3 Impression et consignation appropriées des résultats.

CODE: 01RF	
Éléments de la compétence	Critères de performance
4 Produire des documents.	4.1 Définition claire du résultat attendu.
	4.2 Choix judicieux du mode d'organisation des données.
	4.3 Utilisation appropriée des logiciels.
	4.4 Mise en forme appropriée des textes et des tableaux conformément aux règles de présentation.
	4.5 Mise en forme de la présentation conformément aux règles établies.
	4.6 Vérification méthodique de la qualité des résultats.
	4.7 Application correcte des mesures assurant la sécurité des données.
5 Effectuer des opérations en réseau.	5.1 Application correcte des procédures d'échange de données.
	5.2 Exécution correcte des transactions à distance.

CODE: 01RG	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer en milieu de travail et avec la clientèle.	<ul> <li>Dans des situations représentatives des diverses fonctions de travail.</li> <li>À partir des valeurs, de la culture organisationnelle, des politiques et des règles de l'entreprise.</li> <li>En présence d'autres personnes à l'interne et à l'externe.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Contribuer à la mise en oeuvre de l'approche client dans l'entreprise.	1.1 Perception juste du contexte et des particularités de la situation de communication.
	1.2 Application appropriée des techniques de communication.
	1.3 Manifestation d'empathie et d'ouverture d'esprit dans la prise de contact avec la clientèle.
	1.4 Approche client adaptée aux particularités de la clientèle.
	1.5 Recherche active de moyens visant à fidéliser la clientèle.
	1.6 Manifestation constante d'une attitude de respect envers la clientèle.
	1.7 Souci constant de l'éthique dans les relations avec la clientèle.
2 Établir des rapports de coopération à l'interne et à l'externe.	2.1 Responsabilisation au regard de l'atteinte des objectifs.
	2.2 Engagement soutenu dans la réalisation des tâches.
	2.3 Communication efficace avec les personnes à l'interne et à l'externe.
	2.4 Utilisation de moyens originaux et efficaces visant à assurer le bon déroulement des activités de travail.
	2.5 Souci constant de l'éthique dans les relations interpersonnelles à l'interne et à l'externe.

CODE: 01RG	
Éléments de la compétence	Critères de performance
3 Travailler en équipe.	3.1 Adhésion franche aux objectifs, aux décisions et aux méthodes de travail du groupe.
	3.2 Application méthodique des règles de fonctionnement en équipe.
	3.3 Apport de solutions pertinentes aux problèmes rencontrés par l'équipe et aux situations changeantes.
	3.4 Préparation et animation appropriées des réunions.
	3.5 Manifestation constante d'une attitude de conciliation.
4 Négocier à l'interne et à l'externe.	4.1 Reconnaissance juste des intérêts de l'autre partie.
	4.2 Présentation objective et argumentée des intérêts à défendre.
	4.3 Utilisation d'une approche de négociation appropriée à la situation.
	4.4 Réception des objections dans un esprit de coopération.
	4.5 Adoption d'attitudes propices à la négociation.
	4.6 Respect des politiques et des règles de l'entreprise.

CODE: 01RH	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Éléments de la compétence  1 Analyser le contexte juridique et réglementaire du domaine de l'assurance et des services financiers.	<ul> <li>À partir des diverses situations de travail relatives au domaine de l'assurance et des services financiers.</li> <li>À partir de contrats types.</li> <li>À partir de la jurisprudence et de la doctrine applicables au domaine.</li> <li>À l'aide du Code civil du Québec.</li> <li>À l'aide de la Loi sur la distribution des produits et services financiers (projet de loi 188).</li> <li>À l'aide des principales lois et des principaux règlements applicables à l'assurance de personnes, à l'assurance de dommages et aux services financiers.</li> <li>À l'aide des lois et des programmes gouvernementaux touchant les produits de protection et de planification financières.</li> <li>À l'aide d'outils manuels et informatisés de recherche et de gestion de données.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>Critères de performance</li> <li>1.1 Distinction juste des cadres légaux canadien et québécois.</li> <li>1.2 Utilisation appropriée des méthodes de recherche d'information dans la documentation légale et réglementaire.</li> <li>1.3 Repérage précis des lois et des règlements applicables aux diverses situations de travail.</li> <li>1.4 Analyse précise :  <ul> <li>des effets de la réglementation sur les formes juridiques;</li> <li>des dispositions légales relatives à la famille et à la succession;</li> <li>des dispositions légales relatives aux biens et à la propriété;</li> <li>des notions relatives à la responsabilité, au mandat, au contrat, à la vente et au louage;</li> <li>des dispositions légales relatives aux droits des créanciers.</li> </ul> </li> </ul>

CO	DDE : 01RH		
Éléments de la compétence		Cri	tères de performance
regard de leur	Analyser le cadre légal des professions au regard de leurs conditions d'exercice et des	2.1	Interprétation juste des notions ayant trait à la responsabilité du représentant.
	droits usuels des consommateurs.	2.2	Analyse précise des dispositions légales ayant trait aux conditions d'exercice des différentes professions.
	2.3	Analyse précise des règles d'éthique professionnelle applicables pour chacune des professions.	
		2.4	Analyse juste des droits des consommateurs en matière d'assurances et de services financiers.
3 Analyser les différentes protections offerte par les régimes d'État.	Analyser les différentes protections offertes par les régimes d'État.	3.1	Repérage des situations dans lesquelles il convient de prendre en considération les dispositions des régimes d'État.
		3.2	Analyse précise des protections offertes par chacun des régimes d'État à prendre en considération.
		3.3	Détermination juste des limites des protections publiques.
		3.4	Justesse des liens effectués avec des programmes privés de protection.
4	légales régissant les produits et les services :  d'assurance de personnes; d'assurance de dommages;	4.1	Utilisation appropriée des méthodes de recherche d'information dans la documentation légale et réglementaire.
		4.2	Repérage précis et exhaustif des règles et des dispositions légales applicables.
financiers autres que l'assurance.	Illianciers autres que l'assurance.	4.3	Respect des règles usuelles d'interprétation des contrats.
		4.4	Explication juste des notions relatives :
			<ul> <li>au caractère compensatoire de l'assurance de personnes;</li> <li>au caractère indemnitaire de l'assurance de dommages.</li> </ul>

CODE: 01RJ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer une approche client et des techniques de gestion de la qualité.	<ul> <li>Dans la mise en marché et la vente de produits financiers.</li> <li>À partir de situations représentatives du milieu de travail.</li> <li>À l'aide de la documentation spécialisée relative aux produits financiers ainsi qu'aux produits d'assurance de personnes et d'assurance de dommages.</li> <li>À l'aide de données statistiques sur la clientèle.</li> <li>À l'aide d'outils manuels et informatisés de recherche et de gestion de données.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>À l'aide d'outils promotionnels.</li> <li>À l'aide d'outils manuels et informatisés de présentation.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Déterminer un marché cible.	<ul> <li>1.1 Détermination juste des variables à considérer.</li> <li>1.2 Utilisation appropriée des données statistiques.</li> <li>1.3 Repérage précis des besoins liés au marché cible.</li> <li>2.1 Détermination juste des chiestifs de</li> </ul>
2 Élaborer une stratégie de communication.	<ul> <li>2.1 Détermination juste des objectifs de communication.</li> <li>2.2 Choix judicieux des outils promotionnels en fonction des objectifs et des besoins liés au marché cible.</li> </ul>
3 Élaborer une stratégie de service à la clientèle.	<ul> <li>3.1 Détermination juste des objectifs en ce qui concerne le service à la clientèle.</li> <li>3.2 Choix judicieux des outils pour le service à la clientèle en fonction des objectifs et des besoins liés au marché cible.</li> </ul>
4 Utiliser des techniques de prospection et de prise de contact avec la clientèle.	<ul> <li>4.1 Choix et utilisation appropriés des techniques de prospection.</li> <li>4.2 Utilisation appropriée des techniques de prise de contact avec la clientèle dans toutes les situations de communication représentatives du milieu de travail.</li> </ul>

CC	DDE : 01RJ		
Éle	éments de la compétence	Cri	tères de performance
5	Effectuer une entrevue de vente.	5.1	Préparation minutieuse de l'entrevue.
		5.2	Pertinence des questions posées.
		5.3	Utilisation appropriée des techniques d'écoute active.
		5.4	Utilisation appropriée des techniques de présentation, de démonstration et d'argumentation.
		5.5	Réponses appropriées aux objections.
		5.6	Repérage juste des signaux de la conclusion.
		5.7	Choix judicieux de la technique de conclusion.
		5.8	Pertinence de la solution proposée au regard des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
6	Appliquer des techniques de fidélisation de la clientèle.	6.1	<ul> <li>Application juste des techniques :</li> <li>de relance;</li> <li>de mesure du degré de satisfaction de la clientèle.</li> </ul>
7	Déterminer des moyens visant à maximiser la qualité des services.	7.1	Repérage et caractérisation justes des différentes situations susceptibles de nuire à la qualité des relations avec la clientèle.
		7.2	Choix judicieux des moyens visant à maximiser la qualité des services et à traiter les plaintes.
		7.3	Conformité des moyens choisis avec les objectifs et les contraintes de l'entreprise.

CODE: 01RK	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer des principes et des méthodes de comptabilité financière.  Éléments de la compétence	<ul> <li>À partir d'états financiers d'entreprises et de particuliers représentatifs de la clientèle.</li> <li>À partir du Code civil du Québec.</li> <li>À partir des journaux des encaissements et des décaissements.</li> <li>À partir des entrées et des sorties de fonds de particuliers.</li> <li>À partir de l'information disponible dans un réseau informatisé.</li> <li>À l'aide de systèmes comptables informatisés.</li> <li>À l'aide de chiffriers électroniques.</li> <li>À l'aide de formulaires d'analyse de besoins financiers.</li> <li>À l'aide d'une calculatrice financière.</li> <li>Critères de performance</li> </ul>
1 Repérer les effets de la forme juridique et du secteur d'exploitation d'une entreprise sur sa comptabilité.	<ol> <li>Repérage précis des caractéristiques légales des différentes formes juridiques d'une entreprise.</li> <li>Repérage précis des caractéristiques des capitaux propres d'une entreprise en fonction de sa forme juridique.</li> <li>Distinction juste entre les états financiers d'une entreprise de services et ceux d'une entreprise commerciale.</li> <li>Justesse de la terminologie utilisée.</li> </ol>
2 Interpréter les états financiers de l'entreprise.	<ul> <li>2.1 Distinction juste des différentes composantes des états financiers.</li> <li>2.2 Repérage précis de renseignements dans l'état des résultats et le bilan.</li> <li>2.3 Association juste des principales composantes.</li> </ul>
3 Comparer les ratios de l'entreprise avec les ratios moyens du secteur.	3.1 Exactitude de l'interprétation des ratios de l'entreprise au regard des ratios moyens du secteur.

#### CODE: 01RK Éléments de la compétence Critères de performance 4.1 Repérage des principes comptables à prendre Tenir compte des principes comptables dans l'établissement des besoins en considération en fonction des besoins en d'assurance en ce qui a trait : matière d'assurance de dommages. aux pertes d'exploitation; 4.2 Application appropriée des principes au cautionnement. comptables dans l'établissement des besoins d'assurance. 4.3 Exactitude des calculs. 4.4 Justesse de la terminologie utilisée. Recommander des types de financement. 5.1 Distinction juste de la forme juridique de l'entreprise. 5.2 Caractérisation juste des types de financement. 5.3 Choix approprié d'un financement à court ou à long terme en fonction du type d'entreprise. Préparer les états financiers d'un 6.1 Distinction juste des différentes composantes particulier: des états financiers. le bilan: 6.2 Repérage précis des renseignements pertinents. l'état de l'évolution de la valeur nette: 6.3 Exactitude des calculs. • l'état des revenus et des charges; l'état de l'évolution des liquidités. 6.4 Justesse de la terminologie utilisée. 6.5 Respect des normes de présentation. Préparer le budget d'un particulier. 7.1 Interprétation juste des objectifs de planification financière. 7.2 Repérage exact des entrées et des sorties de fonds. 7.3 Exactitude des calculs. 7.4 Justesse de la terminologie utilisée. 7.5 Respect des normes de présentation. Préparer un bilan personnel à la suite d'un 8.1 Repérage précis des renseignements pertinents, décès. notamment des actifs et des passifs. 8.2 Repérage exhaustif des dépenses et des revenus liés au décès. 8.3 Calcul précis des revenus imposables au décès. 8.4 Respect des normes de présentation.

CODE: 01RL	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Promouvoir des produits d'assurance- automobile auprès d'une cliente ou d'un client.	<ul> <li>À partir de contrats d'assurance-automobile et d'avenants.</li> <li>À partir des différents formulaires utilisés en assurance-automobile.</li> <li>À partir du Code civil du Québec.</li> <li>À partir de la Loi sur l'assurance-automobile du Québec.</li> <li>À l'aide de la Convention d'indemnisation directe.</li> <li>À l'aide de manuels de tarification automobile.</li> <li>À l'aide de logiciels de gestion des données en assurance-automobile.</li> <li>À l'aide de la documentation spécialisée relative aux produits d'assurance.</li> <li>À l'aide de données statistiques sur la clientèle.</li> <li>À l'aide d'un logiciel de navigation dans un réseau informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la</li> </ul>
	<ul><li>communication.</li><li>À l'aide d'outils promotionnels.</li></ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Repérer, dans les lois et les règlements, les dispositions qui concernent l'assurance-automobile.	1.1 Repérage précis, dans les lois et les règlements, des dispositions qui concernent l'assurance-automobile et de leurs modalités d'application.
	1.2 Distinction juste :
2 Analyser les contrats d'assurance- automobile.	<ul> <li>des limites du champ d'action des assureurs;</li> <li>des rôles et des responsabilités des intervenantes et intervenants.</li> <li>2.1 Repérage précis des renseignements dans les contrats.</li> </ul>
	2.2 Perception juste des liens entre les subdivisions du contrat.
	2.3 Respect des dispositions de la Loi sur l'assurance-automobile du Québec et de ses règlements.
	2.4 Respect des articles du Code civil du Québec.
	2.5 Analyse juste des couvertures et des garanties.
	2.6 Repérage précis des limites des garanties, des couvertures, des exclusions et des avenants.

CO	CODE: 01RL			
Éléments de la compétence		Critères de performance		
3	Analyser les produits d'assurance- automobile et le marché dans lequel ils s'inscrivent.		Analyse précise et rigoureuse des fonctions et des caractéristiques de chacune des composantes des différentes formules de polices (FPQ) et d'avenants (FAQ).	
		3.2	Repérage et interprétation juste des données relatives au marché et des statistiques.	
		3.3	Comparaison juste des différents produits et des primes d'assurance.	
		3.4	Analyse juste du marché cible des assureurs pour chacun des produits d'assurance-automobile.	
4	Choisir des produits d'assurance- automobile.	4.1	Analyse exhaustive des diverses conditions d'utilisation.	
		4.2	Utilisation appropriée des logiciels.	
		4.3	Interprétation juste des composantes de la proposition d'assurance.	
		4.4	Précision de l'étendue de la couverture.	
		4.5	<ul> <li>Choix judicieux des produits en fonction :</li> <li>des conditions d'utilisation;</li> <li>de la tarification;</li> <li>des dispositions prévues pour le règlement des sinistres.</li> </ul>	
5	Préparer une présentation de produits	5.1	Choix approprié des outils promotionnels.	
	d'assurance-automobile.	5.2	Justesse des liens effectués entre les caractéristiques des produits et les besoins de la cliente ou du client.	
		5.3	Justesse de la tarification.	

CODE: 01RM			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique.	<ul> <li>À partir des besoins de l'entreprise et de la clientèle.</li> <li>À partir des concepts et des mécanismes économiques de base.</li> <li>À l'aide de la documentation pertinente.</li> <li>À l'aide d'un logiciel de navigation dans un réseau informatisé.</li> </ul>		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Cerner les besoins d'information.	<ul> <li>1.1 Repérage exhaustif des besoins d'information ayant trait :</li> <li>à l'évolution des marchés financiers;</li> <li>au choix des produits financiers.</li> <li>1.2 Détermination précise de la nature de l'information utile.</li> </ul>		
2 Rechercher et traiter l'information.	2.1 Choix et utilisation appropriés des diverses sources d'information.		
	2.2 Repérage efficace de l'information économique fiable.		
3 Analyser les répercussions sur les marchés financiers :	3.1 Analyse pertinente des résultats des principaux indicateurs économiques.		
<ul><li>de la conjoncture économique;</li><li>des politiques budgétaires et</li></ul>	3.2 Utilisation appropriée des principaux outils analytiques de la macroéconomie.		
monétaires;  • de la mondialisation des marchés.	3.3 Repérage exhaustif et mesure précise des répercussions.		
	3.4 Interprétation juste de l'état des marchés financiers.		
4 Produire un rapport d'analyse.	4.1 Application rigoureuse des règles de syntaxe, de grammaire et d'orthographe.		
	4.2 Clarté et concision du contenu.		
	4.3 Respect des règles de présentation d'un rapport d'analyse.		
	4.4 Justesse des liens effectués entre, d'une part, l'information à caractère macroéconomique et, d'autre part, le marché des produits financiers.		
	4.5 Conformité de l'analyse aux besoins de l'entreprise et de la clientèle.		

CODE: 01RN	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer des normes de prévention relatives aux bâtiments.	<ul> <li>À des fins d'analyse de risques et de règlement de sinistres.</li> <li>À partir de la réglementation existante.</li> <li>À partir des normes relatives aux bâtiments, à la prévention et à la souscription.</li> <li>À partir de visites de bâtiments.</li> <li>À partir de tableaux, de schémas, d'illustrations et de plans de bâtiments.</li> <li>À l'aide de la documentation pertinente relative aux bâtiments et aux normes de prévention.</li> <li>À l'aide d'un système informatisé.</li> <li>À l'aide du matériel audiovisuel approprié.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ul> <li>1 Repérer des risques liés :</li> <li>à l'enveloppe thermique du bâtiment;</li> <li>à ses systèmes électromécaniques;</li> <li>aux divers types d'équipement qui s'y trouvent.</li> </ul>	<ul> <li>1.1 Distinction juste des fonctions et des champs d'application des différents systèmes et types d'équipement.</li> <li>1.2 Interprétation juste des plans et des schémas.</li> <li>1.3 Repérage juste des différentes composantes.</li> <li>1.4 Justesse de la terminologie utilisée.</li> <li>1.5 Classification juste des types de risques.</li> <li>1.6 Repérage précis des risques d'aggravation.</li> <li>1.7 Détermination appropriée des sinistres</li> </ul>
2 Rechercher les normes et les moyens de	potentiels liés aux divers types de risques.  2.1 Choix judicieux des spécialistes à consulter.
prévention existants.	<ul> <li>2.1 Choix judicieux des specialises à consulter.</li> <li>2.2 Choix et utilisation appropriés de la documentation.</li> <li>2.3 Repérage exhaustif des normes et des moyens de prévention.</li> <li>2.4 Consignation minutieuse et cohérente de l'information recueillie.</li> </ul>
3 Formuler des recommandations en matièr de prévention.	des normes et des moyens de prévention selon les caractéristiques du système ou de l'équipement.  3.2 Clarté et vulgarisation appropriée de
	l'information transmise.  3.3 Justesse des recommandations en fonction des risques et des normes de prévention.

CODE: 01RP		
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Promouvoir des produits d'assurance-habitation auprès d'une cliente ou d'un client.	<ul> <li>À partir de contrats d'assurance-habitation et d'avenants.</li> <li>À partir des différents formulaires utilisés en assurance-habitation.</li> <li>À partir du Code civil du Québec.</li> <li>À l'aide de manuels de tarification en assurance-habitation.</li> <li>À l'aide de logiciels de tarification.</li> <li>À l'aide de logiciels de gestion des données en assurance-habitation.</li> <li>À l'aide de la documentation spécialisée relative aux produits d'assurance.</li> <li>À l'aide de données statistiques sur la clientèle.</li> <li>À l'aide d'un logiciel de navigation dans un réseau informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>À l'aide d'outils promotionnels.</li> </ul>	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1 Analyser des contrats d'assurance- habitation.	1.1 Repérage précis des renseignements dans les contrats.	
	1.2 Perception juste des liens entre les sub- divisions du contrat.	
	1.3 Respect des articles du Code civil du Québec et des principes directeurs en expertise de sinistres.	
	1.4 Analyse juste des couvertures et des garanties.	
	1.5 Repérage précis des limites des garanties, des couvertures, des exclusions et des avenants.	
2 Analyser, en fonction du type d'occupant et du type d'usage, les produits d'assurance-habitation et le marché dans lequel ils s'inscrivent.	2.1 Analyse précise et rigoureuse des fonctions et des caractéristiques de chacune des composantes des différentes formules d'assurance-habitation.	
	2.2 Repérage et interprétation juste des données relatives au marché et des statistiques.	
	2.3 Comparaison juste des différents produits et des primes d'assurance.	
	2.4 Analyse juste du marché cible des assureurs pour chacun des produits d'assurance-habitation.	

CODE: 01RP		
Éléments de la compétence	Critères de performance	
3 Choisir des produits d'assurance-habitation.	3.1 Analyse exhaustive des diverses conditions d'utilisation.	
	3.2 Utilisation appropriée des logiciels.	
	3.3 Interprétation juste des composantes de la proposition d'assurance.	
	3.4 Précision de l'étendue de la couverture.	
	<ul> <li>3.5 Choix judicieux des produits en fonction :</li> <li>des conditions d'utilisation;</li> <li>de la tarification;</li> <li>des dispositions prévues pour le règlement des sinistres.</li> </ul>	
4 Préparer une présentation de produits	4.1 Choix approprié des outils promotionnels.	
d'assurance-habitation.	4.2 Justesse des liens effectués entre les caractéristiques des produits et les besoins de la cliente ou du client.	
	4.3 Justesse de la tarification.	

CODE: 01RQ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer le service à la clientèle en assurance des particuliers.	<ul> <li>À partir des normes et des politiques de l'entreprise.</li> <li>À partir de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de dommages.</li> <li>À partir de formulaires de proposition et d'autres formulaires utiles.</li> <li>À l'aide de manuels de tarification.</li> <li>À l'aide de formulaires de réclamation.</li> <li>À l'aide de formulaires de modification.</li> <li>À l'aide de la documentation relative à l'assurance de dommages.</li> <li>À l'aide du matériel informatique et des logiciels pertinents.</li> <li>À l'aide d'outils de navigation dans un réseau informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la</li> </ul>
Élémente de la compétence	communication.
Éléments de la compétence  1 Prendre connaissance de la demande.	Critères de performance  1.1 Écoute active des besoins de la cliente ou du client.  1.2 Interprétation juste de la nature de la demande.
2 Recueillir les données.	<ol> <li>Interprétation juste de la nature de la demande.</li> <li>Choix judicieux des données à recueillir selon les besoins de la cliente ou du client.</li> <li>Exactitude, exhaustivité et précision des données en fonction :         <ul> <li>du produit d'assurance;</li> <li>de la nature de la demande (premier contrat, renouvellement, modification, réclamation).</li> </ul> </li> <li>Inscription précise des renseignements nécessaires à l'aide des différents formulaires et des logiciels.</li> <li>Organisation logique des données.</li> <li>Vérification minutieuse de l'exactitude des données.</li> <li>Application appropriée des techniques de communication avec la clientèle.</li> </ol>

CC	DDE: 01RQ		
Éléments de la compétence		Critères de performance	
3	Analyser les besoins : • en matière d'assurance-automobile;	3.1	Association juste des données au type de risque couru.
	<ul><li>en matière d'assurance-habitation;</li><li>en matière de responsabilité.</li></ul>	3.2	Pertinence de l'évaluation des risques potentiels.
		3.3	Comparaison juste des divers produits d'assurance offerts.
		3.4	Respect des politiques de souscription de l'assureur ou de l'entreprise.
		3.5	Respect des critères d'admissibilité.
		3.6	Respect des délais d'avis dans le cas de renouvellements.
		3.7	Consultation appropriée des bases de données.
4	Choisir les assureurs et les produits d'assurance.	4.1	Choix judicieux des assureurs et des produits d'assurance en fonction :
		4.2	<ul> <li>des besoins de la cliente ou du client;</li> <li>des politiques, des normes et des procédures de l'entreprise.</li> <li>Tarification juste des produits d'assurance.</li> </ul>
		4.3	Repérage approprié des garanties manquantes.
5	Convenir des conditions :	5.1	Négociation appropriée des conditions.
	<ul><li>de souscription;</li><li>de renouvellement;</li><li>de modification en cours de terme.</li></ul>	5.2	Présentation appropriée à l'assureur.
6	Communiquer l'offre de service.	6.1	Pertinence et exactitude de la présentation.
		6.2	Justesse des conseils donnés à la cliente ou au client relativement aux différentes possibilités offertes.
		6.3	Application appropriée des techniques de communication et de vente.

CODE: 01RQ	
Éléments de la compétence	Critères de performance
7 Gérer les réclamations.	7.1 Conseils judicieux quant aux mesures de protection à prendre.
	7.2 Respect des délais fixés et acheminement rapide des renseignements à l'assureur.
	7.3 Interprétation juste des contrats d'assurance.
	7.4 Consultation appropriée des spécialistes.
	7.5 Application appropriée des normes de prévention.
	7.6 Négociation appropriée avec l'assureur relativement au quantum de l'indemnité.
	7.7 Explication précise des caractéristiques de l'indemnité.
8 Assurer le suivi.	8.1 Vérification et consignation minutieuses des différents échéanciers.
	8.2 Vérification juste du degré de satisfaction de la personne assurée.
	8.3 Suivi méthodique des renouvellements, des réclamations et des modifications.
	8.4 Organisation cohérente des données dans un rapport de suivi.

CODE: 01RR				
	OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation		
	nalyser des dispositions fiscales utiles à la amification financière.	<ul> <li>À partir des lois, des règles et des normes fiscales en vigueur au Québec.</li> <li>À partir de déclarations de revenus de particuliers.</li> <li>À partir de contrats d'assurance (individuelle ou collective).</li> <li>À partir de contrats de rente (individuelle ou collective).</li> <li>À partir de régimes de pension agréés.</li> <li>À partir de divers véhicules financiers enregistrés ou non.</li> <li>À partir des différents régimes d'État liés aux produits d'assurance et aux produits financiers.</li> <li>À l'aide d'un système informatisé.</li> </ul>		
Él	éments de la compétence	Critères de performance		
1	Circonscrire le cadre fiscal du contribuable.	<ul> <li>1.1 Interprétation juste des lois, des règles et des normes fiscales.</li> <li>1.2 Repérage précis des dispositions applicables dans diverses situations.</li> </ul>		
2	Analyser des déclarations de revenus de particuliers.	<ul> <li>2.1 Caractérisation juste : <ul> <li>de l'exercice financier;</li> <li>des méthodes utilisées;</li> <li>des formulaires utilisés.</li> </ul> </li> <li>2.2 Analyse précise des différents types de revenus et de gains.</li> <li>2.3 Vérification minutieuse des calculs.</li> </ul>		
3	Analyser, sur le plan de la fiscalité, les divers produits d'assurance et financiers de même que les régimes d'État.	<ul> <li>3.1 Repérage précis des règles d'imposition de chacun des produits d'assurance, des produits financiers et des régimes.</li> <li>3.2 Analyse juste des avantages fiscaux liés aux différents produits en fonction des différents types de contribuables.</li> </ul>		
4	Recommander des moyens et des stratégies permettant de réduire le fardeau fiscal.	<ul> <li>4.1 Analyse précise de la situation du contribuable.</li> <li>4.2 Choix judicieux des moyens et des stratégies en fonction de cette situation.</li> <li>4.3 Communication appropriée des moyens et des stratégies à la cliente ou au client.</li> </ul>		

CODE: 01RS				
OBJECTIF		STANDARD		
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation		
Utiliser, à des fins d'analyse de risques et de promotion de produits, des méthodes statistiques.		<ul> <li>Dans des situations représentatives de l'exercice des différentes professions.</li> <li>À partir des politiques et des règles de l'entreprise.</li> <li>À partir d'un système informatisé et des logiciels appropriés.</li> <li>À l'aide de tables et de calculatrices.</li> <li>À l'aide des manuels de référence appropriés.</li> </ul>		
Élé	ments de la compétence	Critères de performance		
1	Déterminer la méthode de traitement de la situation.	<ul> <li>1.1 Analyse judicieuse de la situation à traiter.</li> <li>1.2 Détermination des objectifs du traitement.</li> <li>1.3 Choix d'une méthode de traitement appropriée.</li> </ul>		
2	Recueillir et organiser les données.	<ul> <li>2.1 Détermination d'un échantillon approprié.</li> <li>2.2 Collecte méthodique des données.</li> <li>2.3 Organisation efficace des données.</li> </ul>		
3	Effectuer le traitement des données.	<ul> <li>3.1 Détermination appropriée des calculs à effectuer.</li> <li>3.2 Application correcte d'une démarche scientifique.</li> <li>3.3 Description et estimation des paramètres d'une population.</li> <li>3.4 Utilisation efficace des fonctionnalités des logiciels, des tables et des calculatrices.</li> <li>3.5 Exactitude des calculs.</li> </ul>		
4	Présenter des résultats.	<ul> <li>4.1 Choix judicieux du mode de présentation de l'information.</li> <li>4.2 Présentation claire et ordonnée des résultats.</li> <li>4.3 Application rigoureuse des normes de présentation des tableaux, des graphiques et des rapports.</li> <li>4.4 Souci de la précision et du détail.</li> </ul>		
5	Interpréter les résultats.	<ul> <li>5.1 Mise en évidence des éléments significatifs au regard de la situation à résoudre.</li> <li>5.2 Établissement des liens pertinents entre les différents éléments à traiter.</li> <li>5.3 Synthèse logique des résultats.</li> </ul>		

CODE: 01RT	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Élaborer un programme d'assurance-invalidité adapté aux besoins d'une cliente ou d'un client.	<ul> <li>À partir de diverses conditions d'utilisation.</li> <li>À partir de contrats d'assurance-invalidité.</li> <li>À partir des différents formulaires utilisés en assurance-invalidité.</li> <li>À partir du cadre légal et réglementaire applicable aux produits.</li> <li>À partir des règles d'éthique professionnelle.</li> <li>À partir des caractéristiques des différents régimes d'État liés aux produits.</li> <li>À l'aide d'outils de tarification.</li> <li>À l'aide d'un système informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>À l'aide d'outils manuels et informatisés de présentation.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Déterminer les conditions pratiques d'utilisation de chacun des produits d'assurance-invalidité.	<ul> <li>1.1 Caractérisation précise de chacun des produits d'assurance-invalidité.</li> <li>1.2 Distinction juste des clauses d'un contrat d'assurance-invalidité.</li> <li>1.3 Détermination juste des avantages et des limites de chacun des produits dans diverses conditions d'utilisation.</li> <li>1.4 Détermination juste : <ul> <li>des éléments influant sur la tarification;</li> <li>des facteurs d'assurabilité;</li> <li>des facteurs de sélection des risques;</li> <li>des facteurs de réclamation.</li> </ul> </li> </ul>

CC	CODE: 01RT			
Éléments de la compétence		Critères de performance		
2	Analyser les besoins de la cliente ou du client.	2.1	Application juste du processus d'analyse de besoins financiers.	
		2.2	Utilisation appropriée des outils et des méthodes de collecte d'information.	
		2.3	Repérage précis des contraintes financières de la cliente ou du client.	
		2.4	Analyse juste des protections actuelles (collectives, individuelles et publiques) de la cliente ou du client.	
		2.5	Détermination précise des objectifs de la cliente ou du client.	
		2.6	Analyse complète et cohérente de l'ensemble de ses besoins en matière d'assurance-invalidité.	
3	Élaborer une stratégie de produits en fonction de l'analyse des besoins.	3.1	Détermination judicieuse de la stratégie en fonction des caractéristiques des produits d'assurance-invalidité et des besoins de la cliente ou du client.	
		3.2	Analyse juste des effets de la stratégie choisie sur la situation de la cliente ou du client.	
		3.3	Élaboration de solutions de rechange en tenant compte des exigences de leur application et des besoins de la cliente ou du client.	
4	Planifier la présentation de la stratégie à la cliente ou au client.	4.1	Élaboration rigoureuse d'une argumentation mettant en relief les avantages et les limites de la stratégie.	
		4.2	Vérification minutieuse des informations.	
		4.3	Choix judicieux des outils promotionnels.	
		4.4	Présentation claire et succincte des hypothèses, oralement et dans un document écrit.	

CODE: 01RU	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser des données financières.	<ul> <li>À partir de données économiques.</li> <li>À partir de résultats financiers d'entreprises.</li> <li>À partir des contrats des différents produits financiers.</li> <li>À partir des cotes et des rendements des différents types de produits financiers.</li> <li>À partir d'analyses financières.</li> <li>À l'aide de tables et de calculatrices.</li> <li>À l'aide du matériel informatique et des logiciels pertinents.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Effectuer des calculs financiers.	<ul> <li>1.1 Détermination juste des calculs à effectuer.</li> <li>1.2 Calcul précis : <ul> <li>des valeurs actuelle et future de placements et de dettes;</li> <li>de la rentabilité d'un placement et des coûts liés à une dette;</li> <li>des taux d'intérêt;</li> <li>d'amortissements financiers;</li> <li>du taux de rendement interne d'un investissement;</li> <li>de la valeur nette actuelle d'un investissement;</li> <li>des taux de change;</li> <li>des taux et des coûts de contrats d'achat, d'achat à tempérament et de location.</li> </ul> </li> </ul>
2 Analyser les caractéristiques des différents types de placement.	<ul> <li>2.1 Distinction juste des clauses d'un contrat de placement.</li> <li>2.2 Analyse précise des rendements des placements.</li> <li>2.3 Analyse judicieuse des profils de clientèle associés aux divers types de placement.</li> </ul>
3 Analyser les caractéristiques des différents types de produits de crédit et de location.	<ul> <li>3.1 Distinction juste des clauses d'un contrat de crédit et de location.</li> <li>3.2 Analyse précise des coûts d'un contrat de crédit et de location.</li> <li>3.3 Analyse judicieuse des profils de clientèle associés aux divers types de produits de crédit et de location.</li> </ul>

CODE: 01RU	
Éléments de la compétence	Critères de performance
	Critères de performance 4.1 Distinction précise des produits d'investissement. 4.2 Caractérisation précise des rendements des divers types d'investissement. 4.3 Analyse judicieuse des profils de clientèle associés aux divers types d'investissement.

CODE: 01RV	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Éléments de la compétence  1 Déterminer les conditions pratiques d'utilisation de chacun des produits d'assurance-vie.	<ul> <li>À partir de diverses conditions d'utilisation.</li> <li>À partir de contrats d'assurance-vie.</li> <li>À partir des différents formulaires utilisés en assurance-vie.</li> <li>À partir du cadre légal et réglementaire applicable aux produits.</li> <li>À partir des règles d'éthique professionnelle.</li> <li>À partir des caractéristiques des différents régimes d'État liés aux produits.</li> <li>À l'aide d'outils de tarification.</li> <li>À l'aide d'un système informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>À l'aide d'outils manuels et informatisés de présentation.</li> <li>Critères de performance</li> <li>1.1 Caractérisation précise de chacun des produits d'assurance-vie.</li> <li>1.2 Distinction juste des clauses d'un contrat d'assurance-vie.</li> </ul>
	1.3 Détermination juste des avantages et des limites de chacun des produits dans diverses conditions d'utilisation.  1.4 Détermination juste :  • des éléments influant sur la tarification;  • des facteurs d'assurabilité;  • des facteurs de sélection des risques;  • des facteurs de réclamation.

CC	DDE: 01RV			
Él	Éléments de la compétence		Critères de performance	
2	Analyser les besoins de la cliente ou du client.	2.1	Application juste du processus d'analyse de besoins financiers, de planification de retraite et de planification successorale.	
		2.2	Utilisation appropriée des outils et des méthodes de collecte d'information.	
		2.3	Repérage précis des contraintes financières de la cliente ou du client.	
		2.4	Analyse juste des protections actuelles (collectives, individuelles et publiques) de la cliente ou du client.	
		2.5	Détermination précise des objectifs de la cliente ou du client.	
		2.6	Analyse complète et cohérente de l'ensemble de ses besoins en matière d'assurance-vie.	
3	Élaborer une stratégie de produits en fonction de l'analyse des besoins financiers, de planification de retraite et de planification successorale.	3.1	Détermination judicieuse de la stratégie en fonction des caractéristiques des produits d'assurance-vie et des besoins de la cliente ou du client.	
		3.2	Analyse juste des effets de la stratégie choisie sur la situation de la cliente ou du client.	
		3.3	Élaboration de solutions de rechange en tenant compte des exigences de leur application et des besoins de la cliente ou du client.	
4	Planifier la présentation de la stratégie à la cliente ou au client.	4.1	Élaboration rigoureuse d'une argumentation mettant en relief les avantages et les limites de la stratégie.	
		4.2	Vérification minutieuse des informations.	
		4.3	Choix judicieux des outils promotionnels.	
		4.4	Présentation claire et succincte des hypothèses, oralement et dans un document écrit.	

CODE: 01RW			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Élaborer un programme de produits financiers adapté aux besoins d'une cliente ou d'un client.	<ul> <li>À partir de diverses conditions d'utilisation.</li> <li>À partir de contrats de placement, d'investissement et de crédit.</li> <li>À partir des différents formulaires utilisés pour le placement, l'investissement et le crédit.</li> <li>À partir du cadre légal et réglementaire applicable aux produits.</li> <li>À partir des règles d'éthique professionnelle.</li> <li>À partir des caractéristiques des différents régimes d'État liés aux produits.</li> <li>À l'aide d'outils de tarification et de calcul de rendement.</li> <li>À l'aide d'un système informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>À l'aide d'outils manuels et informatisés de présentation.</li> </ul>		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
Déterminer les conditions pratiques d'utilisation de chacun des produits et services financiers.	<ul> <li>1.1 Distinction précise des contraintes légales et financières de chacun des produits.</li> <li>1.2 Détermination juste des avantages et des limites de chacun des produits dans diverses conditions d'utilisation.</li> </ul>		
2 Analyser les besoins de la cliente ou du client.	<ul> <li>2.1 Application juste du processus d'analyse de besoins financiers, de planification de retraite et de planification successorale.</li> <li>2.2 Utilisation appropriée des outils et des méthodes de collecte d'information.</li> <li>2.3 Repérage précis des contraintes financières de la cliente ou du client.</li> <li>2.4 Analyse juste des produits de crédit et du ratio d'endettement de la cliente ou du client.</li> <li>2.5 Analyse juste des véhicules de placement et d'investissement actuels (collectifs, individuels et publics) de la cliente ou du client.</li> <li>2.6 Détermination précise des objectifs de la cliente ou du client.</li> <li>2.7 Analyse complète et cohérente de l'ensemble de ses besoins financiers.</li> </ul>		

CC	DE: 01RW		
Éle	éments de la compétence	Crit	tères de performance
3	Élaborer une stratégie de produits en fonction de l'analyse des besoins financiers, de planification de retraite et de planification successorale.	3.1	Détermination judicieuse de la stratégie en fonction des caractéristiques des produits et services financiers et des besoins de la cliente ou du client.
		3.2	Analyse juste des effets de la stratégie choisie sur la situation de la cliente ou du client.
		3.3	Élaboration de solutions de rechange en tenant compte des exigences de leur application et des besoins de la cliente ou du client.
4	Planifier la présentation de la stratégie à la cliente ou au client.	4.1	Élaboration rigoureuse d'une argumentation mettant en relief les avantages et les limites de la stratégie.
		4.2	Vérification minutieuse des informations.
		4.3	Choix judicieux des outils promotionnels.
		4.4	Présentation claire et succincte des hypothèses, oralement et dans un document écrit.

STANDARD
Contexte de réalisation
<ul> <li>Dans des situations propres au travail autonome.</li> <li>À partir de données relatives à la clientèle.</li> <li>À partir de données relatives aux produits d'assurance et aux services financiers.</li> <li>À partir des lois et des règlements relatifs à la protection des renseignements personnels.</li> <li>À partir des règles d'éthique professionnelle.</li> <li>À l'aide des notions et de l'équipement appropriés à chacun des outils de gestion.</li> <li>À l'aide du matériel informatique et des logiciels pertinents.</li> </ul>
Critères de performance
1.1 Détermination juste des objectifs de gestion de l'information.
1.2 Détermination juste de l'information à recueillir et à traiter.
1.3 Détermination juste de l'équipement et des outils nécessaires à la gestion de l'information.
1.4 Choix judicieux des outils de collecte et de traitement de l'information.
<ul><li>1.5 Élaboration d'outils efficaces pour :</li><li>le tri de l'information;</li></ul>
<ul> <li>le suivi et la mise à jour des produits;</li> <li>le suivi de la clientèle;</li> <li>la diffusion de l'information pertinente aux différents destinataires.</li> </ul>
2.1 Détermination juste des objectifs du plan d'affaires.
2.2 Analyse juste du marché.
2.3 Détermination juste du secteur d'activité.
2.4 Réalisme des plans de réalisation des activités.
2.5 Justesse de la prévision des revenus et des dépenses d'exploitation.

CO	DDE : 01RX	
Éléments de la compétence		Critères de performance
3	Élaborer des outils de gestion du temps et d'organisation du travail.	3.1 Détermination juste des objectifs de gestion du temps et d'organisation du travail.
		3.2 Repérage juste des périodes et des cycles inhérents au secteur d'activité choisi.
		3.3 Élaboration d'un horaire type de travail.
		3.4 Élaboration d'outils efficaces de suivi des activités.
4	Élaborer des outils de gestion des revenus et des dépenses.	4.1 Détermination juste des objectifs en matière de revenus.
		4.2 Établissement approprié d'un bilan et d'un état des résultats prévisionnels.
		4.3 Choix et utilisation appropriés d'un système comptable.
		<ul> <li>4.4 Élaboration d'outils efficaces pour :</li> <li>le suivi des revenus;</li> <li>le suivi des dépenses;</li> <li>le contrôle des entrées et des sorties de fonds;</li> <li>la consignation et le traitement de l'information utile à l'analyse des résultats et à la déclaration des revenus.</li> </ul>

CODE: 01RY	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Conseiller la clientèle en matière de protection et de planification financières.	<ul> <li>À partir de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de personnes et aux services financiers.</li> <li>À partir des régimes d'État liés aux produits.</li> <li>À partir des différents types de contrats d'assurance, de rente, de placement, d'investissement et de crédit.</li> <li>À partir des formulaires appropriés.</li> <li>À partir de déclarations de revenus de particuliers.</li> <li>À l'aide d'outils d'analyse des besoins financiers.</li> <li>À l'aide d'outils de tarification et de calcul du rendement.</li> <li>À l'aide du matériel informatique et des logiciels pertinents.</li> <li>À l'aide d'outils de navigation dans un réseau informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Effectuer une recherche de clientèle.	1.1 Détermination juste du marché cible.
	1.2 Choix et utilisation appropriés des outils de communication et de recrutement de la clientèle.
	1.3 Recrutement efficace de clientes et clients potentiels.
	1.4 Prise ferme de rendez-vous avec la clientèle cible.

CC	DDE: 01RY			
Él	Éléments de la compétence		Critères de performance	
2	Analyser les besoins de la clientèle.	2.1	Utilisation appropriée des techniques relatives à l'établissement du contact avec la clientèle.	
		2.2	Explication claire de la démarche et des objectifs de l'entrevue.	
		2.3	Collecte efficace de l'information pertinente auprès de la cliente ou du client.	
		2.4	Détermination précise des objectifs et des contraintes de la cliente ou du client.	
		2.5	Inscription précise des renseignements nécessaires à l'aide des différents formulaires et des logiciels.	
		2.6	Organisation logique des données.	
		2.7	Vérification minutieuse de l'exactitude des données.	
		2.8	Analyse complète et cohérente de l'ensemble des besoins de la clientèle.	
3	Élaborer un programme de produits	3.1	Comparaison juste des divers produits offerts.	
	financiers et d'assurance de personnes adapté aux besoins de la cliente ou du	3.2	Respect des critères d'admissibilité.	
	client.	3.3	Consultation appropriée des bases de données.	
		3.4	Élaboration précise d'un programme répondant aux besoins de la cliente ou du client.	
		3.5	Tarification juste des produits.	
		3.6	Présentation dynamique des solutions proposées.	
4	Conclure la transaction.	4.1	Pertinence et exactitude de la présentation.	
		4.2	Justesse des conseils donnés à la cliente ou au client relativement aux différentes solutions proposées.	
		4.3	Réponses appropriées aux diverses objections et aux questions de la cliente ou du client.	
		4.4	Utilisation appropriée des techniques de vente.	
		4.5	Conclusion efficace de la transaction.	
		4.6	Explication claire de la suite des événements à la cliente ou au client.	

CODE : 01RY	
Éléments de la compétence	Critères de performance
5 Assurer le suivi de la clientèle.	5.1 Élaboration d'un système de suivi de la clientèle.
	5.2 Utilisation appropriée des techniques de fidélisation de la clientèle.
	5.3 Évaluation continue du programme en fonctior de l'évolution des besoins et des produits.

STANDARD
Contexte de réalisation
<ul> <li>À partir de contrats d'assurance de dommages directs et indirects pour les entreprises, y compris les produits complémentaires.</li> <li>À partir des différents formulaires utilisés en assurance des entreprises.</li> <li>À partir du Code civil du Québec.</li> <li>À l'aide de manuels de tarification en assurance des entreprises.</li> <li>À l'aide de logiciels de gestion des données en assurance des entreprises.</li> <li>À l'aide de la documentation spécialisée relative aux produits d'assurance.</li> <li>À l'aide de données statistiques sur la clientèle.</li> <li>À l'aide d'un logiciel de navigation dans un réseau informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>À l'aide d'outils promotionnels.</li> </ul>
Critères de performance
<ol> <li>Repérage précis de renseignements dans les contrats.</li> <li>Perception juste des liens entre les subdivisions du contrat.</li> <li>Respect des articles du Code civil du Québec et des principes directeurs en ce qui concerne l'expertise de sinistres.</li> <li>Analyse juste des couvertures et des garanties.</li> <li>Repérage précis des limites des garanties, des couvertures, des exclusions et des avenants.</li> </ol>

CO	DDE: 01RZ		
Éléments de la compétence		Critères de performance	
2	Analyser des produits d'assurance d'entreprises et le marché dans lequel ils s'inscrivent.	2.1	Analyse précise et rigoureuse des fonctions et des caractéristiques de chacune des composantes des différentes formules d'assurance de dommages directs et indirects pour les entreprises.
		2.2	Repérage et interprétation juste des données relatives au marché et des statistiques.
		2.3	Comparaison juste des différents produits et des primes d'assurance.
		2.4	Analyse juste du marché cible des assureurs pour chacun des produits d'assurance des entreprises.
3	Choisir des produits d'assurance de dommages directs et indirects pour les	3.1	Analyse exhaustive des diverses conditions d'utilisation.
	entreprises.	3.2	Utilisation appropriée des logiciels.
		3.3	Interprétation juste des différentes composantes de la proposition d'assurance.
		3.4	Précision de l'étendue de la couverture.
		3.5	<ul> <li>Choix judicieux des produits en fonction :</li> <li>des conditions d'utilisation;</li> <li>de la tarification;</li> <li>des dispositions prévues pour le règlement des sinistres.</li> </ul>
4	Préparer une présentation de produits	4.1	Choix approprié des outils promotionnels.
	d'assurance de dommages directs et indirects.	4.2	Justesse des liens effectués entre les caractéristiques des produits et les besoins de la cliente ou du client.
		4.3	Justesse de la tarification.

CODE: 01S0			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Élaborer une recommandation d'assurance et de rente collectives adaptée aux besoins d'un organisme, d'une entreprise, d'une cliente ou d'un client.	<ul> <li>À partir de diverses conditions d'utilisation.</li> <li>À partir de contrats d'assurance collective.</li> <li>À partir de contrats de rente collective.</li> <li>À partir des différents formulaires utilisés pour le placement, l'investissement et le crédit.</li> <li>À partir du cadre légal et réglementaire applicable aux produits.</li> <li>À partir des caractéristiques des différents régimes d'État liés aux produits.</li> <li>À l'aide d'outils de tarification.</li> <li>À l'aide d'un système informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>À l'aide d'outils manuels et informatisés de présentation.</li> </ul>		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Déterminer les garanties et les éléments touchant la tarification des divers produits de rente et d'assurance collectives.	<ul> <li>1.1 Caractérisation précise de chacun des produits de rente et d'assurance collectives.</li> <li>1.2 Distinction juste des clauses d'un contrat de rente ou d'assurance collectives.</li> </ul>		
	1.3 Distinction précise des contraintes légales et financières de chacun des produits.		
	1.4 Détermination juste des avantages et des limites de chacun des produits dans diverses conditions d'utilisation.		
	1.5 Compréhension juste des principes de tarification des différents régimes de rente et d'assurance collectives.		
2 Analyser les besoins de l'organisme, de l'entreprise, de la cliente ou du client.	2.1 Application juste du processus d'analyse des besoins.		
	2.2 Utilisation appropriée des outils et des méthodes de collecte d'information.		
	2.3 Repérage précis des contraintes financières de la cliente ou du client.		
	2.4 Analyse précise des objectifs de l'organisme, de l'entreprise, de la cliente ou du client.		
	2.5 Analyse complète et cohérente de l'ensemble des besoins de la cliente ou du client.		
	2.6 Rédaction appropriée d'un cahier des charges.		

CODE: 01S0				
Élé	éments de la compétence	Critères de performance		
3	Analyser les soumissions reçues.	3.1	Respect des étapes d'analyse des soumissions.	
		3.2	Utilisation appropriée de tableaux comparatifs.	
		3.3	Repérage précis des bénéfices.	
		3.4	Détermination précise des volumes.	
		3.5	Interprétation juste des clauses administratives.	
4	Planifier la présentation de la stratégie à la cliente ou au client.	4.1	Élaboration rigoureuse d'une argumentation mettant en relief les avantages et les limites de la stratégie.	
		4.2	Vérification minutieuse des informations.	
		4.3	Choix judicieux des outils promotionnels.	
		4.4	Présentation claire et succincte des hypothèses, oralement et dans un document écrit.	

CODE: 01S1	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Promouvoir des produits de cautionnement et d'assurance-responsabilité pour les entreprises auprès d'une cliente ou d'un client.	<ul> <li>À partir de contrats d'assurance-responsabilité pour les entreprises.</li> <li>À partir de produits de cautionnement.</li> <li>À partir des différents formulaires utilisés en assurance des entreprises.</li> <li>À partir du Code civil du Québec.</li> <li>À l'aide de manuels de tarification en assurance-responsabilité des entreprises.</li> <li>À l'aide de logiciels de tarification en assurance-responsabilité.</li> <li>À l'aide de la documentation spécialisée relative aux produits d'assurance.</li> <li>À l'aide de données statistiques sur la clientèle.</li> <li>À l'aide d'un logiciel de navigation dans un réseau informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> <li>À l'aide d'outils promotionnels.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser des contrats d'assurance-responsabilité pour les entreprises.	<ol> <li>Repérage précis de renseignements dans les contrats.</li> <li>Perception juste des liens entre les subdivisions du contrat.</li> <li>Respect des articles du Code civil du Québec.</li> <li>Analyse juste des couvertures et des garanties.</li> <li>Repérage précis des limites des garanties, des couvertures, des exclusions et des avenants.</li> </ol>

CODE: 01S1				
Él	éments de la compétence	Cri	Critères de performance	
2	Analyser des cautionnements et des produits d'assurance-responsabilité pour les entreprises et le marché dans lequel ils s'inscrivent.	2.1	Analyse précise et rigoureuse des fonctions et des caractéristiques de chacune des composantes des différentes formules d'assurance-responsabilité pour les entreprises.	
		2.2	Respect des dispositions légales et réglementaires.	
		2.3	Repérage et interprétation juste des données relatives au marché et des statistiques.	
		2.4	Comparaison juste des différents cau- tionnements ou produits et des primes d'assurance.	
		2.5	Analyse juste du marché cible des assureurs pour chacun des produits d'assurance-responsabilité pour les entreprises.	
3	Choisir des produits d'assurance-responsabilité pour les entreprises.	3.1	Analyse exhaustive des diverses conditions d'utilisation.	
		3.2	Utilisation appropriée des logiciels.	
		3.3	Interprétation juste des différentes composantes de la proposition d'assurance.	
		3.4	Précision de l'étendue de la couverture.	
		3.5	Choix judicieux des produits en fonction :  des conditions d'utilisation;  de la tarification.	
4	Choisir des cautionnements en fonction des besoins d'une cliente ou d'un client.	4.1	Association juste de la notion de cautionnement aux différents produits d'assurance pour les entreprises.	
		4.2	Association juste de la notion de cautionnement à des conditions pratiques d'utilisation.	
		4.3	Respect des lois et des règlements.	
		4.4	Choix judicieux en fonction des besoins de la cliente ou du client.	
5	Préparer une présentation de produits	5.1	Choix approprié des outils promotionnels.	
	d'assurance-responsabilité pour les entreprises.	5.2	Justesse des liens effectués entre les carac- téristiques des produits et les besoins de la cliente ou du client.	
		5.3	Justesse de la tarification.	
6	Préparer une présentation de cau-	6.1	Choix approprié des outils promotionnels.	
	tionnements.	6.2	Justesse des liens effectués entre les carac- téristiques des cautionnements et les besoins de la cliente ou du client.	

CODE: 01S2			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Souscrire un risque.	<ul> <li>À partir de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de dommages.</li> <li>À partir de formulaires de proposition et d'autres formulaires pertinents.</li> <li>À partir de rapports d'inspection.</li> <li>À l'aide de manuels de souscription et de tarification.</li> <li>À l'aide des formulaires relatifs au Service anti-crime des assureurs (SACA) et au Fichier central des sinistres automobiles (FCSA).</li> <li>À l'aide d'une calculatrice.</li> <li>À l'aide de divers documents tels que le Code national du bâtiment, le Best Underwriting Guide et le Guide sur les matières et les produits dangereux.</li> <li>À l'aide des manuels, des guides et des documents relatifs à l'assurance de dommages.</li> <li>À l'aide du matériel informatique et des logiciels pertinents.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> </ul>		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Prendre connaissance de la proposition d'assurance.	1.1 Compréhension juste de la nature de la proposition d'assurance.		
	1.2 Communication efficace avec la cliente ou le client.		
2 Recueillir les renseignements relatifs à la proposition d'assurance.	2.1 Interrogation efficace des différentes sources d'information.		
	2.2 Collecte exhaustive des renseignements nécessaires au processus d'évaluation, y compris les demandes d'inspection physique des lieux ainsi que les enquêtes de solvabilité, s'il y a lieu.		
	2.3 Inscription précise des renseignements nécessaires à l'aide des différents logiciels.		
	2.4 Consignation appropriée des renseignements au dossier.		
	2.5 Vérification minutieuse de l'exactitude et de la validité des données.		

CODE: 01S2				
Éléments de la compétence		Critères de performance		
3	Analyser les risques et les besoins de la	3.1 Analyse détaillée des besoins d'assurance.		
	proposante ou du proposant.	3.2 Relevé exhaustif des risques importants de sinistre.		
		3.3 Références appropriées aux lois et aux règlements touchés.		
		3.4 Consultation efficace des manuels et des guides de référence.		
		3.5 Application juste des notions relatives :		
		<ul> <li>aux caractéristiques des risques;</li> </ul>		
		<ul><li>à la gestion et au financement des risques;</li><li>à la prévention des sinistres.</li></ul>		
4	Déterminer les conditions liées au contrat	4.1 Application appropriée des notions relatives :		
	d'assurance, au risque, à la réassurance et au contrat d'assurance en participation.	<ul> <li>aux différents produits d'assurance offerts;</li> <li>aux conditions de la réassurance.</li> </ul>		
		4.2 Choix judicieux des conditions particulières de		
		souscription liées à l'assurance et au risque.		
		4.3 Détermination juste de la prime selon :		
		le type d'assurance;		
		<ul> <li>l'étendue et les conditions du contrat d'assurance;</li> </ul>		
		• les caractéristiques du risque.		
		4.4 Calcul exact des besoins de réassurance facultative et choix judicieux des réassureurs,		
		s'il y a lieu.		
5	Communiquer la décision et les conditions à la cliente ou au client.	5.1 Explication précise et justification de la décision en cas de refus.		
		5.2 Choix judicieux des explications à transmettre relativement aux conditions de souscription ou d'assurance.		
		5.3 Communication claire des solutions de rechange, s'il y a lieu.		
		5.4 Promotion appropriée des garanties manquantes.		
		5.5 Négociation habile des conditions de la transaction.		
		5.6 Utilisation appropriée des techniques de vente.		
		5.7 Écoute active des réactions de la cliente ou du client.		

CODE: 01S2	
Éléments de la compétence	Critères de performance
6 Assurer le suivi du dossier.	6.1 Respect de la procédure de délivrance de documents.
	6.2 Cessions appropriées faites aux réassureurs.
	6.3 Réévaluation rigoureuse du dossier sur la base des faits nouveaux.
	6.4 Qualité, précision et exhaustivité des dossiers et des rapports.

CODE: 01S3			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Régler un sinistre.	<ul> <li>À partir de contrats d'assurance.</li> <li>À l'aide des manuels, des guides et des documents relatifs à l'assurance de dommages.</li> <li>À l'aide du Code civil du Québec et de la jurisprudence.</li> <li>À l'aide du matériel nécessaire à une petite enquête sur la route.</li> <li>À l'aide de l'équipement de protection.</li> <li>À l'aide du matériel informatique et des logiciels pertinents.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> </ul>		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
<ol> <li>Prendre connaissance de la nature de la réclamation.</li> <li>Déterminer le type d'enquête.</li> </ol>	<ol> <li>1.1 Collecte appropriée des renseignements utiles à la détermination du type d'enquête.</li> <li>1.2 Pertinence des renseignements recueillis.</li> <li>2.1 Interprétation juste :         <ul> <li>du contrat d'assurance;</li> <li>des produits d'assurance visés;</li> <li>de la jurisprudence;</li> <li>des normes et des politiques de l'entreprise.</li> </ul> </li> <li>2.2 Évaluation juste :         <ul> <li>de l'ampleur à donner à l'enquête;</li> <li>des déplacements et des ressources nécessaires;</li> <li>de la nécessité de rencontrer les parties en cause;</li> <li>de la nécessité de confier l'enquête à une experte ou un expert en sinistres chevronné</li> </ul> </li> </ol>		
3 Planifier l'enquête.	ou à un organisme spécialisé.  3.1 Choix approprié des spécialistes à consulter.  3.2 Choix judicieux des sources d'information.  3.3 Planification juste :  • des étapes de l'enquête;  • des ressources à utiliser et des visites à effectuer.		

СО	DE: 01S3			
Éléments de la compétence		Critères de performance		
4	Recueillir des observations et des renseignements sur le sinistre.	4.1	Pertinence et exhaustivité des observations et des renseignements recueillis.	
		4.2	Qualité et efficacité de la communication avec les spécialistes et la cliente ou le client.	
		4.3	Choix approprié des modes de consignation.	
		4.4	Consignation ordonnée et méthodique des observations et des renseignements.	
		4.5	Application appropriée des notions de mécanique du bâtiment.	
		4.6	Application stricte des règles de sécurité et des normes de prévention.	
		4.7	Utilisation appropriée du matériel d'enquête.	
		4.8	Ajustement approprié de la planification en cours d'enquête.	
5	Analyser les observations et les	5.1	Compréhension juste de la réclamation.	
	renseignements recueillis.	5.2	Recherche appropriée de la cause du sinistre.	
		5.3	Interprétation juste :	
			<ul> <li>des rapports d'expertise;</li> </ul>	
			<ul> <li>des documents comptables;</li> <li>de l'ensemble des observations et des renseignements recueillis.</li> </ul>	
		5.4	Évaluation juste :	
			<ul> <li>de la possibilité de recouvrement;</li> </ul>	
			<ul> <li>des risques potentiels.</li> </ul>	
		5.5	Vérification systématique de la concordance des renseignements recueillis avec ceux fournis par la cliente ou le client au moment de la souscription.	
		5.6	Cohérence de l'ensemble de l'analyse.	

CODE: 01S3			
Éléments de la compétence	Critères de performance		
6 Préparer une proposition de règlement.	6.1 Respect:		
	<ul> <li>des résultats de l'enquête;</li> </ul>		
	<ul> <li>des lois, des règlements et de la jurisprudence sur le sujet;</li> </ul>		
	<ul> <li>des normes et des politiques de l'entreprise;</li> </ul>		
	<ul> <li>de l'étendue du contrat d'assurance;</li> </ul>		
	<ul> <li>du caractère indemnitaire.</li> </ul>		
	6.2 Pertinence des avis d'aggravation de risque et des demandes de renseignements faites à la souscription.		
	6.3 Évaluation juste de la perte et de l'indemnité.		
	6.4 Résumé simple et clair des principaux éléments du règlement.		
	6.5 Sélection pertinente des renseignements à transmettre aux parties.		
	6.6 Planification appropriée de la présentation de la proposition en tenant compte des éventuels éléments de négociation.		
7 Proposer le règlement au bénéficiaire.	7.1 Présentation appropriée des différents modes de règlement.		
	7.2 Présentation claire des principaux éléments du règlement.		
	7.3 Vulgarisation appropriée des termes techniques.		
	7.4 Respect du code de déontologie et des normes d'éthique professionnelle.		
	7.5 Écoute active des réactions du bénéficiaire.		
	7.6 Réponses appropriées aux questions.		
	7.7 Respect du scénario de présentation dans la négociation d'un règlement.		

CODE: 01S3			
Éléments de la compétence	Critères de performance		
Assurer le suivi de la demande de	8.1 Présentation claire, dans le rapport à l'assureur :		
règlement.	<ul> <li>du règlement proposé;</li> </ul>		
	<ul> <li>des hypothèses de règlement en cas d'impasse.</li> </ul>		
	8.2 Respect des normes de rédaction, de mise en page et de présentation du rapport.		
	8.3 Transmission pertinente :		
	<ul> <li>des difficultés de règlement aux personnes en cause;</li> </ul>		
	<ul> <li>des données statistiques aux organismes qui le requièrent.</li> </ul>		
	8.4 Respect des normes et des politiques de l'entreprise en ce qui concerne :		
	<ul> <li>le choix et l'utilisation des formulaires;</li> </ul>		
	<ul> <li>les procédures et les modalités de paiement.</li> </ul>		

CODE: 01SZ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer le service à la clientèle en assurance des entreprises.	<ul> <li>À partir des normes et des politiques de l'entreprise.</li> <li>À partir de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de dommages.</li> <li>À partir de formulaires de proposition et d'autres formulaires utiles.</li> <li>À l'aide de manuels de tarification.</li> <li>À l'aide de formulaires de réclamation.</li> <li>À l'aide de formulaires de modification.</li> <li>À l'aide de la documentation relative à l'assurance de dommages.</li> <li>À l'aide du matériel informatique et des logiciels pertinents.</li> <li>À l'aide d'outils de navigation dans un réseau informatisé.</li> <li>À l'aide de l'équipement nécessaire à la communication.</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prendre connaissance de la demande.	1.1 Écoute active des besoins de la cliente ou du client.
2 Recueillir des données.	<ul><li>1.2 Interprétation juste de la nature de la demande.</li><li>2.1 Choix judicieux des données à recueillir selon les besoins de la cliente ou du client.</li></ul>
	<ul> <li>2.2 Exactitude, exhaustivité et précision des données en fonction :</li> <li>du produit d'assurance;</li> <li>de la nature de la demande (premier contrat, renouvellement, modification, réclamation).</li> </ul>
	2.3 Inscription précise des renseignements nécessaires à l'aide des différents formulaires et des logiciels.
	2.4 Organisation logique des données.
	2.5 Vérification minutieuse de l'exactitude des données.
	2.6 Application appropriée des techniques de communication avec la clientèle.

CODE: 01SZ	
Éléments de la compétence	Critères de performance
3 Analyser les besoins et les risques.	3.1 Association juste des données au type de risque couru.
	3.2 Pertinence de l'évaluation des risques potentiels.
	3.3 Application juste des notions fondamentales ayant trait à la gestion et au financement des risques.
	3.4 Détermination juste des risques assurables.
	3.5 Comparaison juste des divers produits d'assurance offerts.
	3.6 Respect des politiques de souscription de l'assureur ou de l'entreprise.
	3.7 Respect des critères d'admissibilité.
	3.8 Respect des délais d'avis dans le cas de renouvellements.
	3.9 Consultation appropriée des bases de données.
4 Choisir les assureurs et les produits d'assurance.	4.1 Choix judicieux des assureurs et des produits d'assurance en fonction :
	<ul> <li>des besoins de la cliente ou du client;</li> <li>des politiques, des normes et des procédures de l'entreprise.</li> </ul>
	4.2 Répartition juste du risque entre plusieurs assureurs, s'il y a lieu.
5 Convenir des conditions :	5.1 Négociation appropriée des conditions.
<ul><li>de souscription;</li><li>de renouvellement;</li><li>de modification en cours de terme.</li></ul>	5.2 Présentation appropriée à l'assureur.
6 Communiquer l'offre de service.	6.1 Pertinence et exactitude de la présentation.
	6.2 Justesse des conseils donnés à la cliente ou au client relativement aux différentes possibilités offertes.
	6.3 Application appropriée des techniques de communication et de vente.

CODE : 01SZ	
Éléments de la compétence	Critères de performance
7 Gérer les réclamations.	7.1 Conseils judicieux quant aux mesures de protection à prendre et à la gestion des risques.
	7.2 Respect des délais fixés et acheminement rapide des renseignements à l'assureur.
	7.3 Interprétation juste des contrats d'assurance.
	7.4 Consultation appropriée des spécialistes.
	7.5 Application appropriée des normes de prévention.
	7.6 Négociation appropriée avec l'assureur relativement au quantum de l'indemnité.
	7.7 Explication précise des caractéristiques de l'indemnité.
8 Assurer le suivi.	8.1 Vérification et consignation minutieuses des différents échéanciers.
	8.2 Vérification juste du degré de satisfaction de la personne assurée.
	8.3 Suivi méthodique des renouvellements, des réclamations et des modifications.
	8.4 Organisation cohérente des données dans un rapport de suivi.

# INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

#### FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

# Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

# **Principes**

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

#### Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
  - > d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
  - > de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte:
  - > de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
  - > d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
  - > de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
  - > de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
  - > d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
  - > de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
  - > de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

# Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

#### **Philosophie**

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité

### **Principes**

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

#### Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
  - > des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
  - > différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
  - > des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
  - > des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
  - > les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
  - > à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
  - > à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
  - > à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
  - > à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
  - ➤ à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
  - > à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- sur le plan des attitudes, il ou elle :
  - > valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
  - > reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
  - > a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
  - > situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
  - > fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
  - > perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
  - > reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

### Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée grécolatine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent

philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

#### Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

# **Principes**

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

#### Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
  - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail.
  - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
  - > connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail:
  - > connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
  - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
  - > communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
  - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
  - > obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
  - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - > accéder à la culture anglophone;
  - > intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
  - > a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine:
  - > a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

## Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

# Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

# **Principes**

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

#### Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
  - > les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
  - > les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
  - > des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
  - > les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
  - > une méthode de formulation d'objectifs;
  - > les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.
- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
  - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
  - > d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;

- > d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
- > de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
- > de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
- > d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
- > d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
- > de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
- > d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
  - > percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
  - > avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
  - > valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
  - > respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
  - > apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
  - > promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

# Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

#### FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

#### Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

# Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

# Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

#### Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

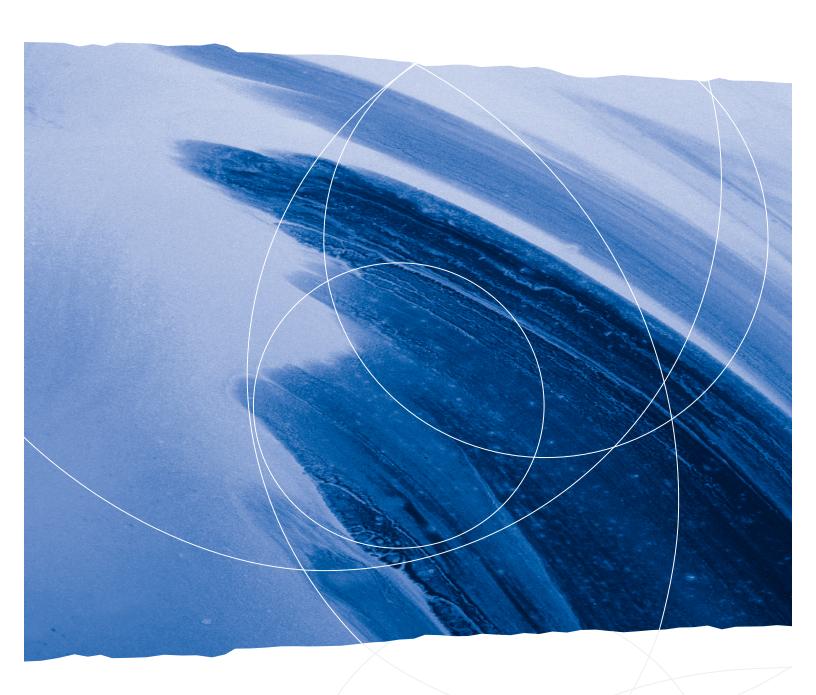
Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

# Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.



Éducation Québec • •